



المملكة المغربية

ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR
AGRICOLE DES DOUKKALA

EL JADIDA



**RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DE L'ORMVA
DES DOUKKALA**

EXERCICE 2010

Avril 2011

S O M M A I R E

AMENAGEMENTS

I- Zone irriguée	1
II- Zone bour	3
III- Appui a l'organisation de la deuxième édition du salon du cheval.....	4
IV- Autres interventions.....	4

GESTION DES RESEAUX D'IRRIGATION

I- Conditions climatiques.....	6
II - Ressource en eau du complexe hydraulique et gestion d'eau d'irrigation.....	8
III – Facturation des redevances d'eau d'irrigation.....	10
IV– Bilan de la consommation d'énergie électrique.....	11
V- Economie de l'eau d'irrigation a la parcelle.....	11
VI- Suivi de l'environnement.....	14
VII- Instruction des requêtes.....	19
VIII- Contractualisation.....	19
IX- Police de l'eau	20
X- Maintenance des équipements et ouvrages hydro-agricoles.....	20

DEVELOPPEMENT AGRICOLE

I- Bilan des réalisations des filières.....	23
II- Actions d'appui a la production.....	43
III- Autres contributions au développement rural.....	48
IV- Participation aux manifestations Régionales et National.....	49
V- Activités du guichet unique.....	52

GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

I. Exécution des budgets	54
II. Gestion des prêts	61

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

I- Gestion des effectifs	62
II- Formation continue et gestion des carrières.....	62
III- Environnement social.....	63

AUDIT INTERNE ET CONTROLE DE GESTION

I- Audit interne.....	64
II- Contrôle de gestion.....	67

AMENAGEMENTS

Les principales activités d'aménagement réalisées au cours de l'exercice 2010 sont :

I- ZONE IRRIGUEE

I.1- Etudes

Dans le cadre du Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation, l'ORMVAD a lancé, depuis 2007 jusqu'au 31/12/2010, une étude de modernisation des systèmes d'irrigation des périmètres des Doukkala , deux études des projets d'exécution et une étude de faisabilité.

Dans le cadre des marchés se rapportant aux études susmentionnées, l'ORMVAD a réalisée, au cours de l'exercice 2010, les opérations suivantes :

- Le dossier d'appel d'offres relatif à l'étude de faisabilité pour la reconversion des systèmes d'irrigation existants dans le périmètre des Doukkala (Extension Faregh, secteurs Z0, Z1 et Z2 du casier Zémamra et secteurs Ouest 2 et sud du casier Gharbia), pour une superficie de 22.320 Ha ;
- Les études de faisabilité des secteurs Nord du casier Gharbia, Z3 du casier Zémamra et S12 à S14, T3CI et T4CI du casier Sidi Bennour sur une superficie totale de 7 073 Ha ;
- Les travaux topographiques des secteurs Nord du casier Gharbia, Z3 du casier Zémamra et S12 à S14, T3CI et T4CI du casier Sidi Bennour sur une superficie totale de 7 073 Ha ;
- Les études d'avant-projets détaillés des stations de pompage et de filtration des secteurs Nord du casier Gharbia, Z3 du casier Zémamra et S12 à S14, T3CI et T4CI du casier Sidi Bennour ;
- Les études des projets d'exécution du génie civil de la station de filtration des secteurs Ouest 1 du casier Gharbia et Z3 du casier Zémamra et des réseaux de distribution du secteur Z3 du casier Zémamra ;
- Les dossiers d'appel d'offres relatifs au matériel d'équipement de la station de filtration du secteur Ouest1 du casier Gharbia, aux travaux du génie civil de la station de filtration des secteurs Ouest 1 du casier Gharbia et Z3 du casier Zémamra et aux travaux des réseaux de distribution des secteurs ouest 1 du casier Gharbia, S6 (OBII) du casier Sidi Smail et Z3 du casier Zémamra ;
- Les études d'avant-projets sommaires des secteurs Z0, Z1 et Z2 du casier Zémamra, des secteurs Ouest 2 et Sud du casier Gharbia et Extension Faregh sur une superficie totale de 22.320 ha.

I.2- Remembrement :

Les opérations de remembrement sont achevées sur la totalité des secteurs de la première tranche d'irrigation du Haut -Service (16.000 ha). En effet, les dossiers d'homologation de 6 secteurs d'une superficie totale de 4.600 ha ont reçu l'approbation par Décrets publiés au Bulletin Officiel (secteurs 1, 2, 3, 4, Br1.2 et Br1.3). Quant au reste des secteurs, à savoir les secteurs 5-6-7, 8-9-10 et 11-12 (11400 ha), les dossiers d'homologation sont déposés à la DIAEA / MAPM pour vérification et approbation.

Concernant les secteurs de la deuxième tranche d'irrigation du Haut-Service (19.000 ha), les réalisations se présentent comme suit :

- Approbation par décrets publiés au Bulletin Officiel des dossiers d'homologation des secteurs d'une superficie totale de 1.400 ha (secteurs 14 et 16).
- Approbation par décret publié au BO du dossier d'homologation des secteurs du bloc IV (9.000 ha) comprenant les secteurs Br 2.2, Br3.2 et Br3.4 à Br3.9.
- Remise des dossiers d'homologation des secteurs 15, 19/20, Br2.1, Br3.1 et Br3.3 d'une superficie de 2.800 ha, ces dossiers sont en cours de vérification par les services techniques de l'ORMVAD.
- Achèvement des travaux de la CMR (Commission Mixte de Remembrement) sur le reste des secteurs (17, 18, Br1.1 et Br2.3) d'une superficie totale de 5.800 ha.

Il est à signaler que tous les propriétaires dans les secteurs des deux tranches (35.000 ha) exploitent leurs parcelles agricoles attribuées après remembrement, soit de façon définitive pour les secteurs dont le remembrement est déjà homologué, soit provisoirement pour le reste des secteurs.

L'ORMVAD fournit des réponses (données, croquis,...) à la plupart des demandes relatives aux parcelles remembrées dans les secteurs suscités, parvenues soit des propriétaires, soit des Administrations, telles que la Province, le Ministère de l'Agriculture et tous les autres services administratifs.

Après achèvement des travaux de la Commission Mixte de Remembrement, l'ORMVAD entreprend une série de réunions de coordination et de concertation avec la Conservation Foncière et le Service du Cadastre de Sidi Bennour pour activer le contrôle des états 1 mis à jour par la Commission Mixte de Remembrement, en vue de préparer les dossiers d'homologation des secteurs non encore transmis aux Instances Supérieures.

I.3- Travaux :

Au cours de l'année 2010, Les travaux d'aménagement concernant l'entretien de la deuxième tranche des pistes ont été poursuivis. Ces travaux sont entrepris dans le cadre de trois conventions de partenariat entre l'ORMVAD et i) le Conseil Provincial d'El Jadida ii) la société Centrale Laitière iii) la société COSUMAR et l'Association des Producteurs de la Betterave à Sucre des Doukkala-Abda. En sus de sa contribution financière, l'ORMVAD est chargé de la gestion technique, administrative et comptable des travaux d'entretien des pistes revêtues à réaliser dans le cadre de ces partenariats.

L'enveloppe allouée annuellement aux travaux d'entretien s'élève à 7,35 MDH. La contribution de chaque partenaire est fixée comme suit :

- ORMVAD : 4,00 MDH
- Conseil Provincial d'El Jadida : 1,50 MDH
- Association des Producteurs de Betterave
Sucrière des Doukkala : 0,60 MDH
- COSUMAR : 0,75 MDH
- Centrale Laitière : 0,50 MDH

A la fin de l'année 2009, le programme initial qui consistait à entretenir 116 km de pistes revêtues a été réalisé à 100%. La réalisation de ce programme a contribué largement à la facilité d'accès aux ouvrages d'irrigation, le désenclavement des douars situés à l'intérieur du périmètre irrigué, la circulation des moyens de transport et l'écoulement des produits agricoles à l'intérieur de la Province ainsi que vers les autres destinations.

Cependant, cette première tranche n'aura couvert qu'environ 50% du réseau à entretenir. De ce fait, et en vue d'entretenir d'autres pistes dégradées dont le linéaire est d'environ 138 Km, l'ORMVAD a saisi les partenaires qui avaient contribué dans la première tranche pour conclure de nouvelles conventions de partenariat d'une période allant de 2009 à 2012. La convention passée entre l'ORMVAD et le Conseil Provincial d'El Jadida est signée et entrée en vigueur depuis l'année 2009. Dans le cadre de cette convention, la Province d'El Jadida a conclu un marché avec la société EGETP pour entretenir la route goudronnée AZ3 sur une longueur de 2,9 km. Ces travaux ont été réalisés et achevés au cours de l'année 2010.

De sa part, l'ORMVAD a conclu un marché cadre de 3 ans à partir de l'an 2009 pour réaliser ces travaux d'entretien des pistes dans le périmètre irrigué. Un linéaire de 6,8 Km a été réalisé et achevé au cours de l'année 2010.

Deux autres conventions, dont la première est passée entre l'ORMVAD et l'Association des Producteurs de la Betterave à Sucre des Doukkala (APBS) et la société COSUMAR, et la deuxième est passée entre l'ORMVAD et la Centrale Laitière, ont été élaborées et envoyés aux autres parties pour signature.

II- ZONE BOUR :

II.1 Remembrement Oulad Amrane (27.000 ha) :

Hormis les secteurs 3 et 4 relevant du bour d'Oulad Amrane d'une superficie de 14.500 ha, dont les dossiers d'homologation sont approuvés, le remembrement se poursuit sur les secteurs 1 et 2 (12.500 ha).

Pour le secteur 2, les travaux de la CLR sont achevés et le dossier d'homologation est en cours de préparation en concertation avec les services de la Conservation Foncière et du Cadastre de Sidi Bennour. En effet, l'état 1 déjà contrôlé par le Service du Cadastre, est soumis à une dernière vérification par le service de la Conservation Foncière de Sidi Bennour suite à la demande du nouveau conservateur.

Pour le secteur 1, les travaux de la CMR sont en cours de finalisation. Il reste à statuer sur quelques réclamations restantes et celles qui sont du ressort de la Conservation Foncière.

II.2- Remembrement du Sahel (16.000 ha) :

L'opération de remembrement au niveau du Sahel bour des Doukkala a atteint les niveaux suivants selon les secteurs :

- Pour les secteurs 1 et 2 (14.000 ha), les décrets d'homologation du remembrement sont publiés au Bulletin Officiel
- Pour le secteur 3 (2.000 ha), la CMR a achevé ses travaux et le dossier d'homologation est en cours de préparation.

A signaler que tous les propriétaires dans les zones bour citées ci-dessus sont mis en possession de leurs parcelles qu'ils exploitent soit de façon définitive pour les secteurs homologués, soit de façon provisoire pour les secteurs non encore homologués.

III- APPUI A L'ORGANISATION DE LA DEUXIEME EDITION DU SALON DU CHEVAL

A la demande du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, l'ORMVAD, en tant que principal organisme de développement agricole dans la région Doukkala-Abda, a apporté son appui technique à l'Association du Salon du Cheval pour l'organisation de la 3ème Edition du Salon du cheval d'El Jadida. A cet effet, l'ORMVAD a participé à la réalisation des études, à l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises et au suivi des travaux d'aménagement et de montage des structures du salon du cheval ainsi que certaines prestations relatives à l'organisation de l'événement qui s'est déroulé à l'hippodrome Princesse Lalla Malika à El Jadida. Ces travaux ont concerné 16 opérations, réparties en 3 marchés et 13 Bons de Commande.

En plus de sa contribution aux travaux d'aménagements du Salon, l'Office a participé aux travaux du Comité Régional chargé de la conception du stand de la région Doukkala – Abda et du choix des produits à exposer.

En outre, l'ORMVAD a organisé des visites au Salon pour les agriculteurs en étroite collaboration avec les Autorités Locales et et la Direction Régionale de l'Agriculture des Doukkaka-Abda.. Le nombre de visiteurs est d'environ 1650 agriculteurs.

De même, il a contribué activement à l'animation et l'encadrement des autres visiteurs durant toute la période du salon.

IV- AUTRES INTERVENTIONS

L'ORMVAD est présent et actif, à l'instar d'autres organismes étatiques, au sein de plusieurs commissions techniques provinciales chargées de :

- Instruire les dossiers de demandes d'autorisation d'exploiter des carrières de sable ou de pierres dans le milieu rural (zone d'action de l'ORMVAD) dans le cadre d'une commission provinciale pilotée par la Division des Affaires Rurales (DAR) de la Province d'El Jadida. En 2010, l'ORMVAD a été sollicité à examiner et à se prononcer sur 12 dossiers ;

- Instruire les dossiers de projets d'investissement à réaliser dans le milieu rural dans le cadre de la Commission Régionale d'Investissement et de dérogation, pilotée par le CRI. En 2010, l'ORMVAD a examiné et a formulé ses observations sur 25 projets qui lui ont été présentés ;
- Suivre les projets réalisés dans le cadre du programme PERG concernant l'électrification des douars et centres ruraux relevant de sa zone d'action ;
- Suivre les projets d'assainissement liquide et solide dans les Provinces d'El Jadida et Sidi Bennour ainsi que leur traitement ;
- Instruire les dossiers de demandes d'autorisation de construire, de lotir et de morceler dans le milieu rural (zone d'action de l'ORMVAD) ;
- Etudier les questions et sujets en relation avec l'environnement.

Pour les six points sus-évoqués, l'Office contribue au sein des commissions correspondantes à partir de sa parfaite connaissance du terrain, sa maîtrise des données relatives au monde rural, son engagement pour le développement rural et ses relations privilégiées avec les populations rurales.

L'ORMVAD se charge aussi de :

- Fournir des plans types aux agriculteurs désireux de construire des habitations dans les UREF (Unité Rural d'Équipement et de Fonctionnement) ; à titre d'exemple, pour l'année 2010, 125 plans sont fournis ;
- Fournir des attestations relatives au contrôle des opérations immobilières au profit des agriculteurs désireux de faire des transactions (achat et vente de terrains agricoles). En 2010, l'ORMVAD a établi et a fourni 1610 attestations aux intéressés ;
- Etudier et vérifier la conformité aux normes en vigueur des plans relatifs aux projets de construction des étables, logements et toute autre construction présentée par des agriculteurs désirant les réaliser par des fonds personnels, ou bien, par un financement mixte : personnel et subvention de l'État. En 2010, l'ORMVAD a examiné et a répondu à 89 dossiers.

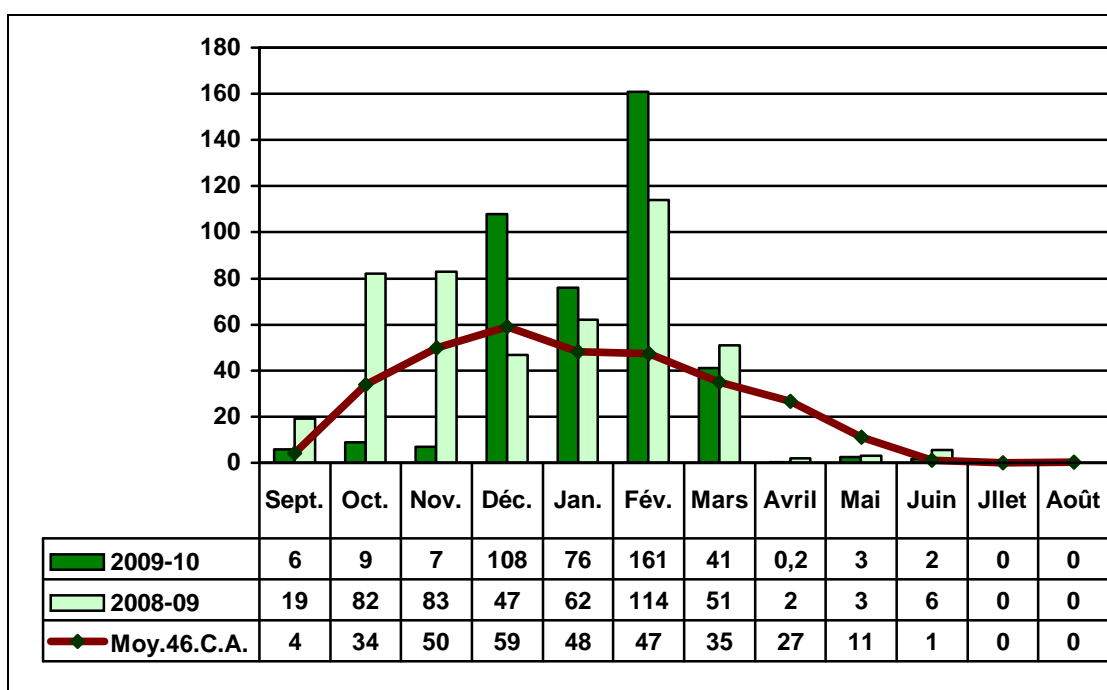
GESTION DES RESEAUX D'IRRIGATION

I- CONDITIONS CLIMATIQUES

I.1. Pluviométrie

La campagne agricole 2009/10 s'est caractérisée d'une manière générale par des conditions climatiques favorables. En effet la moyenne des précipitations enregistrées au titre de cette campagne agricole a été de 413 mm contre 469 mm pour la campagne agricole précédente et 317 mm pour la moyenne pluriannuelle (317 mm), soit un surplus de 30 % par rapport à la moyenne d'une série de 45 campagnes agricoles et un déficit de 12 % par rapport à la campagne agricole précédente 2008/09 (469 mm). Il y a lieu de noter que les précipitations ont été concentrées sur une période de 74 jours dont 49 jours ont connu une pluviométrie inférieure au seuil d'efficacité agronomique (5 mm).

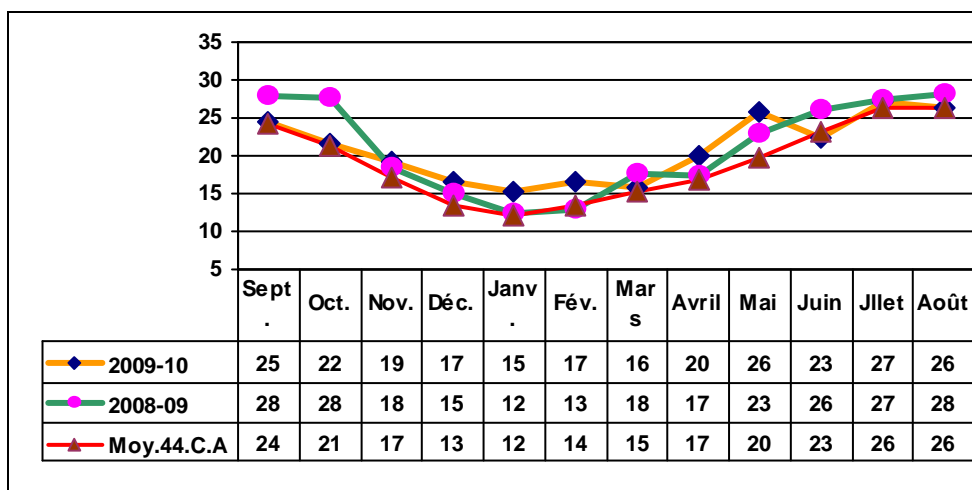
Le graphe suivant illustre la répartition des précipitations enregistrées au cours de la campagne 2009-10 comparées à celles de la moyenne des 46 dernières campagnes agricoles et celles enregistrées au cours de la campagne précédente (2008-09) :



Ainsi on s'aperçoit que la campagne agricole 2009-10 a connu un déficit pluviométrique (22 mm ; soit 5% du total reçu au cours de la campagne) en début de cycle de septembre à novembre 2009. A partir de décembre 2009 la zone d'action de l'ORMVAD a connu des précipitations importantes qui ont duré jusqu'au mars 2010 (386 mm ; soit 93% du total du total reçu au cours de la campagne). Après cette période la pluviométrie était négligeable (5 mm ; soit 2% du total du total reçu au cours de la campagne). Le mois de février 2010 représente à lui seul 39 % du cumul de la campagne agricole 2009-10.

I.2. Températures

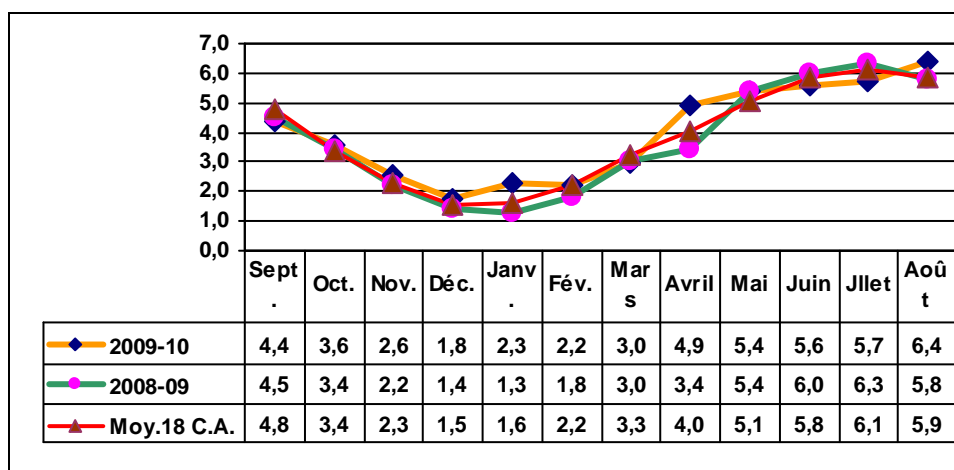
Le graphe suivant reflète la répartition des températures moyennes mensuelles enregistrées au cours de la campagne 2009-10 en comparaison avec celles de la campagne 2008-09 et celles de la moyenne de 44 campagnes agricoles et ce, au niveau de la station météorologique de la Station des Expérimentations Hydro Agricoles de KHMIS MTOUH:



Dans l'ensemble, la tendance de la température moyenne mensuelle est similaire en accusant une diminution progressive du mois de septembre jusqu'au mois de janvier suivie d'une augmentation progressive jusqu'au mois d'août. Les températures moyennes mensuelles enregistrées au cours de la campagne agricole 2009-10 sont en général moins élevées en début et fin de la campagne et plus élevées au milieu de la campagne (décembre à mai) par rapport à celles enregistrées au cours de la campagne écoulée (2008-09).

I.3. Evapotranspiration de référence (ET0)

Le graphe suivant illustre la répartition de l'évapotranspiration de référence moyenne mensuelle enregistrée au cours de la campagne 2009-10 en comparaison avec celle de la campagne 2008-09 et celle de la moyenne de 18 campagnes agricoles et ce, au niveau de la station météorologique au niveau de KHMIS MTOUH (SEHA):



Il ressort du graphe ci-dessus que :

- Une même tendance d'évolution de l'ET0 moyenne mensuelle qui suit celle de la température enregistrée pour les mêmes périodes ;
- L'évapotranspiration de référence (ET0) présente une variation importante durant la campagne agricole. En effet, l'ET0 moyenne au début de la campagne (septembre - octobre) et à la fin de la campagne (mars à août) dépasse 3 mm/j et reste généralement inférieure à 2 mm/j au cours de la période allant de décembre à février ;
- Le mois de décembre connaît l'ET0 le plus faible de la campagne agricole (inférieure à 2 mm/j). l'ET0 moyenne sur les 18 années pour le même mois est de 1,5 mm/j.
- L'ET0 moyenne enregistrée au cours cette campagne agricole est de 4 mm/j, soit une hausse respectivement de 8 % par rapport à la campagne écoulée 2008-09 (3,7 mm/j) et de 5 % par rapport à la moyenne d'une série d'ET0 de 18 années (3,8 mm/j).

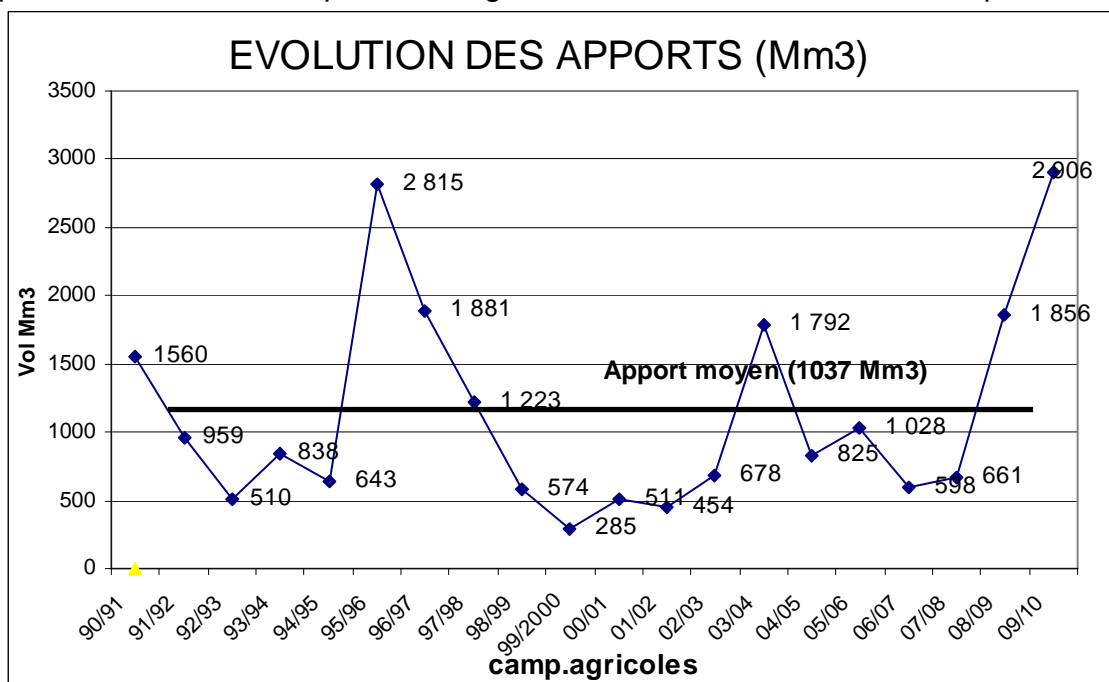
II - RESSOURCE EN EAU DU COMPLEXE HYDRAULIQUE ET GESTION D'EAU D'IRRIGATION

II.1. Apports d'eau au niveau du complexe Massira - Hansali

a- Apports d'eau au niveau du complexe hydraulique

Le volume moyen des apports d'eau enregistrés au niveau du complexe Massira-Hansali au cours la campagne agricole 2009/2010 est de 2906 Mm3 soit une augmentation de 180 % par rapport à la moyenne pluriannuelle (1037 Mm3 entre 1990/91 et 2009/10).

Le graphe suivant illustre l'évolution des apports annuels au niveau du complexe depuis 1990/91 sachant que le barrage Hansali n'a été mis en service qu'en 2002:



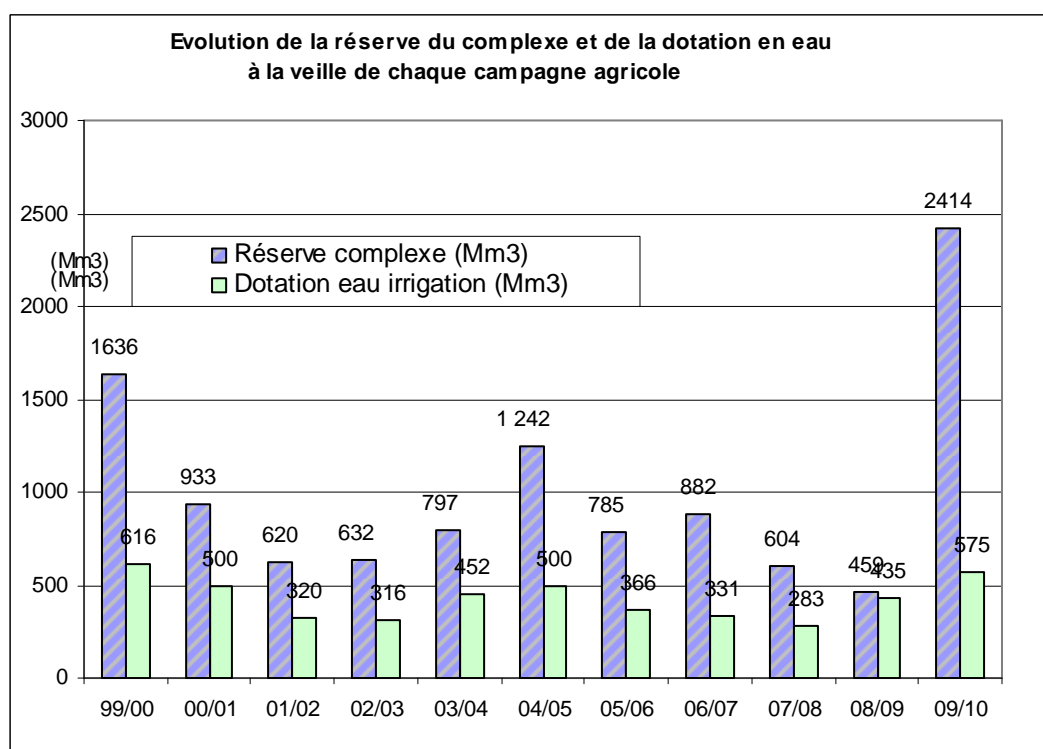
Ainsi, il apparaît qu'au cours de la dernière décennie les apports ont accusé une régression assez nette à l'exception de ceux des dernières campagnes 2008/09 et 2009/10.

La moyenne des apports depuis 1990/1991 a progressé de 73 Mm3 en passant de 960 Mm3 en 2008/09 à 1037 Mm3 en 2009/10.

b. Réserve d'eau du complexe hydraulique

Les réserves d'eau mensuelles au niveau du complexe Massira - Hansali ont connu une amélioration importante. En effet, la réserve d'eau est passée de 2.414 Mm3 (69%) à la veille de la campagne agricole 2009/2010 à 3.156 Mm3 (90%) à la fin de la campagne

L'évolution de la réserve à la veille de la campagne agricole et la dotation en eau accordées à l'irrigation de 1999/00 à 2009/10 est illustrée dans le graphe ci-après :



II.2. Bilan des réalisations des programmes d'irrigation

La situation de la retenue du complexe Al-Massira- Al-Hansali au cours de la campagne agricole 2009/2010 se présente comme suit :

	Al Hansali		Al Massira		Complexe	
	Mm3	%	Mm3	%	Mm3	%
01/09/2009	454	61	1958	71	2412	69
31/08/2010	539	73	2617	95	3156	90

Suite à l'amélioration de la réserve en eau du complexe hydraulique, la dotation allouée à l'irrigation du périmètre des Doukkala au titre de la campagne 2009/2010 qui a fixée à 575 Mm3.

Le programme des cultures arrêté au début de la campagne par la Commission Provinciale d'Agriculture porte sur la réalisation de 50.000 ha de céréales, 20.000 ha de betterave à sucre, 16.000 ha de fourrages, 4.500 ha de maraîchages et 500 ha de plantations existantes (vignes), soit une superficie totale de 91.000 ha.

Les emblavements réalisés ont atteint 95.636ha, soit une augmentation 5 % par rapport au programme initial prévu au mois de septembre 2009 comme montre le tableau suivant :

Cultures	Superficie prévue (ha)	Superficie emblavée (ha)	Taux d'emblavement (%)
Céréales	50.000	53.000	106
Betteraves (*)	20.000	19.050	95
Fourrages (*)	16.000	17.648	110
Arboriculture (*)	500	453	91
Maraîchage	4.500	3.451	77
Légumineuses	-	1.121	-
Autres	-	913	-
Total	91.000	95.636	105

(*) : Programme de culture initial

III – FACTURATION DES REDEVANCES D'EAU D'IRRIGATION

L'état récapitulatif des éléments de base de la taxation par secteur tarifaire est résumé dans le tableau ci-après pour la campagne agricole 2009/2010 :

Secteur tarifaire	Prix (dh/m3)			Volume facturé (m3)		Redevance totale (dh)
	T.E	T.P	Total	Consommé	Min.	
Faregh et S.Smail	0.27	0	0.27	69 821 136	-	20 171 325
S.Bennour, Cuv.S.Smail		0.09	0.36	50 943 816	-	19 623 558
Boulaouane		0.27	0.54	7 626 207	-	4 406 422
Zemamra		0.25	0.52	84 304 515	-	46 907 032
Gharbia,Ext.S.Smail,Ext, Faregh		0.24	0.51	54 802 760	-	29 905 867
Haut Service		0.17	0.44	95 594 256	-	45 005 776
Total		0.27			363 092 690	-

Prix appliqué à partir du 01 septembre 2009 (HT)

Le volume d'eau fourni aux différents organismes est de 37.08 Mm3 ; représentant une redevance de 7.01 Mdh.

IV– BILAN DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ELECTRIQUE

La consommation en énergie au cours de la campagne agricole 2009/2010 s'élève à millions 58.14 kwh et correspondant à une dépense de 51.84 Mdh dont 30.86 Mdh au niveau des stations de mise en pression et 20.98 Mdh au niveau des stations de relevage.

Le ratio coût du kwh est de 0.89 dh/kwh, soit le même ration enregistré au cours de la campagne précédente. Ce qui témoigne des mêmes conditions de fonctionnement des stations de pompage au cours de ces deux dernières campagnes.

V- ECONOMIE DE L'EAU D'IRRIGATION

Dans le cadre de la politique Nationale visant l'Economie de l'Eau d'Irrigation (PNEEI), les efforts déployés par l'ORMVAD au cours de l'exercice 2009 pour la promotion de l'économie d'eau d'irrigation par l'appui et le conseil des usagers d'eau agricole pour l'amélioration des efficacités de l'eau de distribution et à la parcelle, ont porté principalement sur les actions suivantes :

V.1- Projet pilote (FAO/GCP/MOR/033/SPA) :

Economie et valorisation d'eau agricole dans le périmètre des Doukkala

Dans le cadre du Plan National d'économie d'Eau d'Irrigation, le Gouvernement du Maroc a demandé l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) sous la forme d'un projet pilote d'économie et de valorisation d'eau d'irrigation dans le périmètre des Doukkala. Ce projet, financé par le Ministère Espagnol de l'agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (MAPA), vise à mettre au point les conditions et modalités concrètes pour la valorisation de l'eau à la parcelle dans ce périmètre.

Les activités du projet réalisées au cours de l'année 2010 sont:

- La formation et l'assistance aux associations des irrigants pour la prise en charge des équipements;
- L'assistance technique aux associations sur la maîtrise de l'irrigation localisée, le pilotage de l'irrigation pour une utilisation rationnelle de l'eau à la parcelle, l'exploitation et la maintenance des équipements réalisés dans le cadre du projet et la fertigation ;
- L'assistance technique d'appui à la composante vulgarisation et organisation des irrigants ;
- L'assistance technique pour le choix de nouvelles cultures et pour la l'encadrement des associations sur les aspects de commercialisations ;
- Le renforcement de l'appui conseil sur le plan technique;
- La réalisation de la première campagne de suivi-évaluation du projet. A cet les mécanismes d'encadrement et de suivi des associations et l'alimentation du système de suivi en informations a démarré en décembre 2009 et une structure mise en place aussi bien au niveau du siège que du terrain a assuré le suivi du projet au cours d'année 2010.

V.2- Projet de modernisation de l'irrigation dans le bassin de l'Oum Er Rbia

Ce projet vise la reconversion collective des systèmes d'irrigation gravitaires et aspersionnels dans les périmètres de Grande Hydraulique (GH), en systèmes d'irrigation goutte à goutte pour lancer et accompagner la politique volontariste de l'Etat tracée dans le programme National de l'Economie d'Eau d'Irrigation dans la zone du bassin.

Dans ce cadre et durant l'exercice 2010, les études de faisabilité et d'exécution des projets de reconversion au niveau des secteurs sélectionnés, ont été réalisés ou en cours, sur une superficie de 10.700 ha dont le financement a été accordé par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. Toutes les étapes de ces études ont été suivies et accompagnées dans un cadre participatif et synergique pour assurer leur réussite.

V.3- Projet d'amélioration de l'accès et de l'utilisation de l'eau dans le monde rural

Composante 2 : micro-irrigation agricole – périmètre des Doukkala.

(WADA WATER & DEVELOPMENT ALLIANCE)

L'objectif du projet est d'améliorer les pratiques d'usage de l'eau des petits agriculteurs dans les zones de production intensive de culture Betterave à sucre dans le périmètre des Doukkala afin d'augmenter leurs revenus et d'assurer la durabilité environnementale. L'action du projet répond aux objectifs nationaux notamment ceux présentés dans le Plan National de l'Economie de l'Eau d'Irrigation (PNEEI) et dans le contrat –Programme pour une nouvelle dynamique de la filière sucre (2008-2013). Le projet est co-financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et la Fondation Coca-Cola. La durée du projet est de 18 mois. Sa date de démarrage est le 1er septembre 2009.

La préparation des dossiers de subventions par l'association est cours de réalisation. Les travaux sont programmés au cours de 2011.

V.4- Mise en place d'un partenariat pour l'économie d'eau d'irrigation au niveau du secteur Boulaouane

Pour promouvoir l'économie de l'eau sur une grande échelle, la convention de partenariat entre l'ORMVAD, l'ABHOER et l'AUEA « EL HASSANIA » constituée au niveau du secteur Boulaouane (1.100 ha) a été signée le 25 juin 2007 pour la reconversion du système d'irrigation par aspersion, au niveau de la totalité de ce secteur, en irrigation localisée..

Au titre de l'exercice 2010, les travaux objet du marché relatif à l'emplacement des conduites en PVC à l'intérieur des blocs d'irrigation sont réalisés ainsi que l'installation des prises avec équipements au niveau des parcelles des agriculteurs ont été achevés. Reste les travaux de fourniture et d'installation du matériel de filtration à l'amont au niveau de la station de pompage dont le marché a été adjudgé. Concernant l'équipement des parcelles en matériel goutte à goutte, environ 150 ha ont été installés et le reste est en cours d'établissement des dossiers d'études par les sociétés privés ou d'examen de la part des services techniques conformément à la procédure instauré par le Ministère de tutelle pour bénéficier des aides de l'Etat dans le cadre du Fond de Développement Agricole (FDA)

V.5- Projet Tiger 2: Evaluation des Ressources en Eau au regard de la variabilité climatique

Ce projet concerne l'exploitation des données satellitaires et des Systèmes d'Information Géographique pour l'exploitation des ressources d'eau souterraines et la gestion optimale de l'irrigation dans la région des Doukkala. Il traite aussi, l'impact des changements climatiques durant les trois dernières décennies. Ce projet est mené par la Faculté des Sciences d'El Jadida en collaboration avec l'Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum Er-Rbia et l'ORMVAD. L'objectif du projet est de définir une gestion des ressources en eau grâce à l'intégration des techniques d'observation de la terre et des données issues des images satellitaires. Le projet est en phase de démarrage.

V.6- Subventions accordées au titre des aides de l'Etat pour la réalisation des projets d'irrigation localisée:

Les actions réalisées au cours de l'exercice 2010, sont :

1. La situation des demandes de subventions, se présente comme suit :

- **78 projets** intégrés d'irrigation localisée d'une superficie de **843 Ha** ont été déposés et examinés ;
- **67 projets** intégrés d'irrigation localisée d'une superficie de **666 Ha** ont été approuvés ;
- **73 projets** intégrés d'irrigation localisée d'une superficie de **465 Ha** ont été réalisés et ont fait l'objet de constats de réalisation au titre de l'exercice 2009; le montant des subventions dûment accordé est de **13567 MDH**.

2. Suivi des aménagements hydro-agricoles et fonciers bénéficiant des aides de l'Etat dans le cadre de l'arrêté n°1305-85 du 01/02 /1985, tel qu'il a été amendé et complété.

Cette situation se présente comme suit :

Désignation	Situation de l'exercice 2010		
	Nbre de Dossiers approuvés	Superficie (ha)	Montant accordé (DH)
- Creusement de puits	30	-	703.909,50
- Equipement du matériel d'irrigation localisée	1	5.7	12.166,18
- Prime d'investissement pour l'irrigation localisée	1	5.7	5000,00
TOTAL	32	5.7	721.075,68

3. Organisation d'une journée d'information et de sensibilisation à Zemamra au profit des membres de l'association nationale des coopératives et des organisations rurales de développement relative aux techniques d'irrigation à économie d'eau selon le mode d'irrigation.

VI- SUIVI DE L'ENVIRONNEMENT

VI.1- Observatoire de suivi de la qualité des eaux et des sols

La mise en place de l'observatoire de la qualité des eaux et des sols de l'ORMVAD, a été lancée depuis l'année 2001. Cet observatoire est composé de 20 points de contrôle de la qualité des eaux d'irrigation, 85 points de contrôle de la qualité des eaux souterraines et 50 stations de mesures et contrôle de la qualité des sols.

Les principaux résultats de l'observatoire de la qualité des eaux et des sols, au titre de l'exercice 2010, se résument dans le tableau suivant :

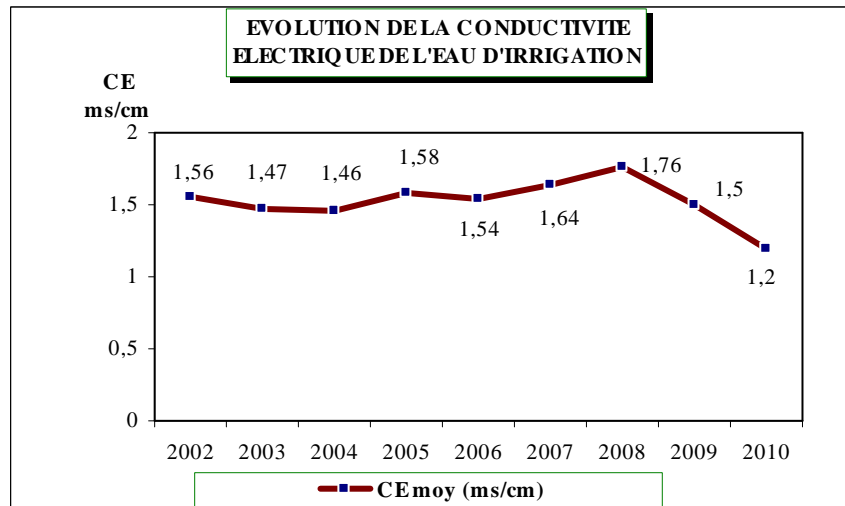
Désignation	Exercice 2010		
	Sols	Eaux irrigation	Eaux souterraines
Conductivité électrique (ms/cm)	0,03 à 1,5	1,2	3,3
Salinité (g/l)	-	0,8	2,1
Teneur moyenne en nitrates (mg/l)	-	6	39,3
PH	7,7 à 8,3	7,74	6,3 à 8,2

VI.1.1- Eaux d'irrigation superficielles (barrage):

La qualité des eaux d'irrigation connaît des variations inter et intra-annuelles en rapport avec le régime hydrologique, les activités industrielles et agricoles du bassin versant et les conditions climatiques. La conductivité électrique moyenne (CE) de l'eau d'irrigation de l'ordre de 1,2 ms/cm (0,8 g/l) au cours de l'année 2010, a connu une diminution de 20 % par rapport à celle de l'année précédente (1.5 ms/s soit 1g/l). Cette diminution est due à la succession de deux campagnes agricoles qui ont connu des précipitations importantes (2009/10 et 2008/09). Ces conditions ont eu des répercussions très positives sur les conditions hydrologiques du bassin d'Oum Er Rabia aussi bien en terme de quantité que de qualité de l'eau. En effet le remplissage du complexe Almassira – Alhansali est arrivé au maximum de sa capacité (100 %).

La comparaison de ces résultats d'analyses avec les normes de la conductivité électrique dictées par la FAO (1985), montre que l'eau d'irrigation peut être utilisée avec une légère restriction particulièrement dans le cas de la micro-irrigation qui ne permet pas l'application de doses d'irrigation excédentaires pouvant lessiver les sels déposés au niveau du sol.

Le graphique ci-après illustre l'évolution de la conductivité électrique au cours des dernières années (2002 à 2010):



La classification de l'eau d'irrigation sur la base de la conductivité électrique selon l'échelle USDA montre que cette eau appartient à la classe C3 (CE entre 0,75 et 2,25 ms/cm). Néanmoins, l'irrigation par une eau de cette qualité peut présenter à la longue un risque de salinisation des sols irrigués si la pratique de l'irrigation n'est pas pilotée de manière rationnelle particulièrement dans les parcelles à drainage limité ce qui pourrait conduire à l'accumulation de sels dans les sols et pourrait avoir des effets négatifs sur le rendement des cultures et des risques de salinisation du sol à long terme.

Les variations intra-annuelles montrent une relation étroite avec le régime hydrologique, les activités agricoles du bassin versant et les conditions climatiques. En effet, la qualité de l'eau accuse une légère dégradation en période estivale, liée au comportement hydrologique saisonnier de l'oued Oum Er Rabia et à l'impact des pollutions urbaines, notamment les industries qui rejettent leurs déchets liquides bruts au niveau de l'Oued Oum-er-Rbia à l'amont du périmètre des Doukkala. La conductivité électrique au cours de cette période est de 1,3 à 1,5 ms/cm. La période hivernale est caractérisée par une diminution de la salinité globale des eaux engendrées par les pluies. La conductivité électrique moyenne au cours de cette période varie de 0,9 à 1,1 ms/cm.

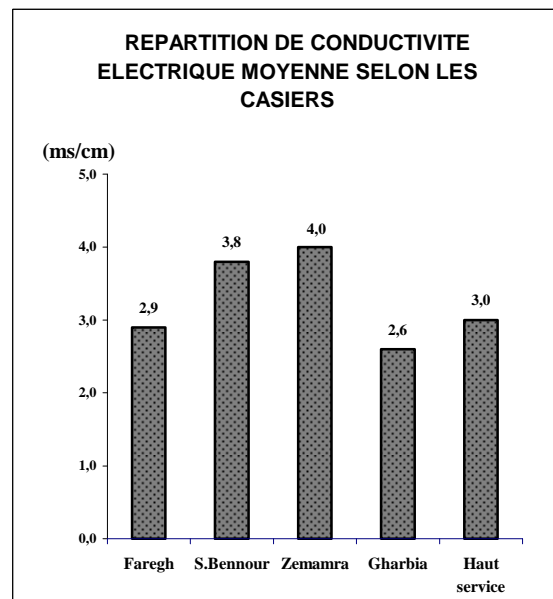
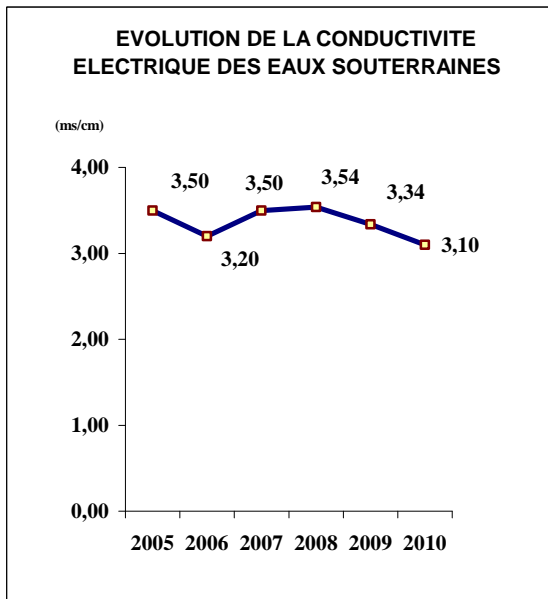
La turbidité moyenne est de 81 NTU. Cette valeur explique la charge de l'eau d'irrigation en matières en suspension qui s'exprime d'avantage après une reprise d'irrigation après un arrêt généralisé en période hivernale pluvieuse. Cette charge en MES nécessite plus de maintenance dans les parcelles irriguées par le système goutte à goutte notamment un nettoyage fréquents du système de filtration par les agriculteurs.

VI.1.2- Eaux souterraines :

La conductivité électrique des eaux souterraines, présente des variations significatives d'un casier à un autre et d'une saison à une autre. En effet, les eaux souterraines ont un potentiel de salinisation fort à moyen qui touche tous les casiers.

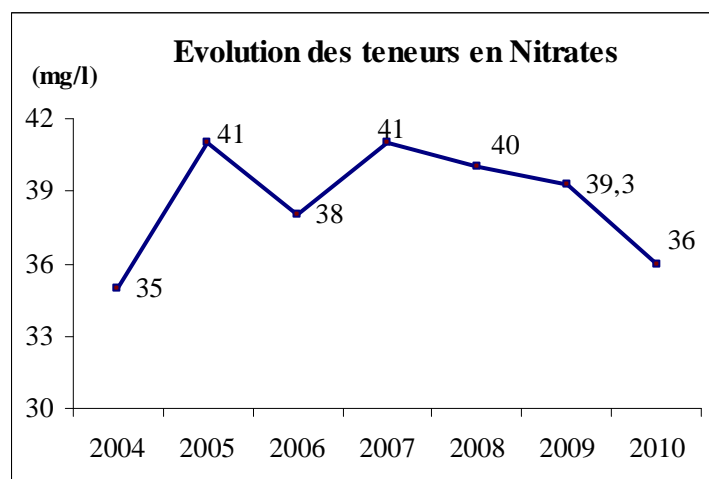
La moyenne annuelle de la salinité des eaux souterraines est de l'ordre de 3,10 ms/cm et varie entre 1 à 7,5 ms/cm. Elle a enregistré une diminution de 7 % par rapport à l'année précédente (3,34 ms/cm). Ceci est du fait que la campagne agricole 2009/10 a connu de bonnes conditions hydrologiques. Ce qui a favorisé la

recharge de la nappe en période pluvieuse et une diminution de la concentration de l'eau en sel. Les figures suivantes représentent l'évolution de la salinité des eaux souterraines et sa répartition selon les casiers:



Sur les 85 puits suivis au cours de l'année 2010 environ 40 % des points ont une salinité abordable (inférieure à 3 ms/cm) et 45 % ont une CE supérieure à 3 ms/cm. De ce fait, les potentialités qualitatives des eaux souterraines restent moyennes à faibles. D'où l'importance de leur utilisation conjuguée avec les eaux de surface dans le périmètre irrigué pour promouvoir l'irrigation localisée. La figure suivante représente la répartition selon les classes de salinité.

Quant à la teneur moyenne en nitrates des eaux souterraines mesurée au cours de l'année 2010, elle est de 36 mg/l. Elle a enregistré une diminution de 9 % par rapport à l'année précédente (3,34 ms/cm). Elle demeure inférieure à la norme maximale (50 mg/l) seuil maximal. Ceci est du à la succession des deux campagnes agricoles 2009/10 et 2008/09 qui ont connu de bonnes conditions hydrologiques. Ce qui a favorisé la recharge de la nappe en périodes pluvieuses et une diminution de la concentration de l'eau en sel. La figure suivante représente l'évolution de la qualité des eaux souterraines selon leur teneur en nitrate:



VI.1.3 - Sols :

Les sols ne présentent pas de problème de salinité majeure. En effet, la conductivité électrique (CE) des sols suivis, est dans la majorité des cas, inférieure à 4 ms/cm. Le suivi de 50 stations réparties dans le périmètre selon les types de sol et leur représentativité a révélé l'inexistence des sols présentant des problèmes de salinité, situation qu'il faut préserver. Une diminution significative de la salinité, due au lessivage, est enregistrée après la période pluviale. La CE des sols varie de 0,03 ms/cm dans les sols sableux, à 1,5 ms/cm dans les sols argileux due à la rétention des sels par ces sols.

Par ailleurs, les sols ont des pH faiblement à moyennement basiques qui tendent vers l'alcalinité en profondeur et présentent des densités apparentes élevées (supérieurs à 1,5 g/cm³) qui sont la conséquence des mauvaises pratiques des travaux du sol par les agriculteurs. Ce qui peut porter préjudice à la stabilité structurale et à la fertilité physique du sol et par conséquent, à la germination et la levée des cultures. Aussi, La teneur en matière organique est inférieure à 2 % due à sa déperdition conséquence de l'intensification sans restitution de résidus au sol.

VI.2 - Recensement des puits et forages dans le périmètre des Doukkala

Un recensement exhaustif des puits et forages dans le périmètre irrigué des Doukkala a été réalisé par 8 équipes de l'ORMVAD dans le cadre du Projet FAO/GCP/MOR/033/SPA et actualisé par l'ORMVAD selon une fiche d'inventaire comportant environ 50 informations instruites par puits ou forage se rapportant à l'identification, coordonnées, mode d'utilisation, système d'irrigation, cultures irriguées, équipements de pompage, mesures hydrodynamiques et les mesures hydro chimiques. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

CASIER	NOMBRE DE PUITS/FORAGES	%
FAREGH	594	41,3
GHARBIA	11	0,8
SIDI BENNOUR	644	44,8
ZEMAMRA	189	13,1
TOTAL	1438	100

On note que 86 % des captages sont situés dans les deux casiers Sidi Bennour et Faregh. Tandis que les captages sont rares dans le casier Gharbia du à la profondeur élevée de la nappe et les débits de prélèvement faibles.

Concernant les caractéristiques hydro-chimiques de l'eau souterraine, il existe une grande variété parmi les principaux paramètres physiques – chimiques dans toute la zone de Doukkala. Le tableau ci-dessous montre les rangs des principaux paramètres de qualité:

PARAMÈTRE	MINIMUM	MAXIMUM	MOYENNE
T° (°C)	17,8	27,3	22,5
pH	6,76	8,08	7,3
Conductivité (mS/cm)	0,41	13	3
Oxygène dissous (mg/l)	2,1	13,9	7,85
Cl ⁻ (mg/l)	53,95	4.490	803
Sulfate (mg/l)	10	1.755	296
Bicarbonate (mg/l)	152	549	298
Na ⁺ (mg/l)	11	1.862	389
Ca ⁺⁺ (mg/l)	34	1.320	175
Mg ⁺⁺ (mg/l)	3,6	460	86
K ⁺ (mg/l)	0	88	6,43

En général, les eaux souterraines présentent plusieurs variations importantes de minéralisation. La conductivité électrique est forte, avec une conductivité moyenne de 3 mS/cm, présente des anomalies dans quelques zones selon lesquelles les valeurs dépassent cette moyenne.

VI.3 - Lutte biologique contre les algues dans les canaux d'irrigation

L'exercice 2010, a connu la poursuite de l'opération de lutte biologique contre le développement de la végétation aquatique au niveau des canaux d'irrigation pour assurer leur bon fonctionnement.

Au cours de cet exercice, 355.000 alvins ont été déversés dans les sites suivants selon l'état du canal et le degré de prolifération des algues aquatiques :

les biefs n°5, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du Canal Principal Haut Service ;

PK 94 (Z1), PK 101 (Z3) et PK 105 du Canal Principal Bas Service ;

PK 12 (à côté du drain Aouja) et PK 17 du Canal Intermédiaire.

L'étude de suivi réalisé au cours de cette année a démontré que cette opération donne de bons résultats et présente une grande efficacité dans la lutte biologique contre la prolifération des algues aquatiques tout en améliorant la qualité de l'eau, diminution des disfonctionnement des ouvrages dus au algues aquatiques et en diminuant le coût d'entretien manuelle et mécanique au niveau des canaux d'adduction de l'eau d'irrigation et leurs ouvrages annexes. Cette étude a recommandé de programmer l'augmentation des quantités déversées pour obtenir une efficacité optimale.

VI.4. Essais de pompage et analyse qualitative des eaux souterraines

Au cours de l'exercice 2010, l'ORMVAD a réalisé 6 essais de pompage et analyses de la qualité de l'eau souterraine au profit des agriculteurs. Les 6 dossiers ont été transmis à l'Agence du Bassin Hydraulique d'Oum Er Bia pour avis sur les disponibilités des ressources en eau dont 4 de ces dossiers ont déjà reçu l'avis de l'ABHOR et sont en cours d'enquête publique par les autorités locales pour le prélèvement de l'eau agricole et 2 dossiers sont encore, en phase d'étude par l'ABHOR.

VI.5. Sauvegarde de la lagune de Oualidia: Etude d'état des lieux de la qualité des eaux et des sols

Dans le cadre du projet de sauvegarde de la lagune de Oualidia, une étude a été lancée le 1/12/2010 pour la réalisation d'un état de lieux de la qualité des eaux et des sols dans les zones limitrophes de la lagune Oualidia, l'évaluation du potentiel polluant de l'agriculture et l'élaboration d'un observatoire de suivi de la qualité permettant la sauvegarde de la lagune de Oualidia. Cette étude porte sur une superficie totale d'environ 1.000 ha et se déroulera en deux phases :

La première phase d'une durée de 3 mois se rapporte à la collecte des informations et la réalisation des prélèvements et analyse des échantillons des eaux et des sols pour évaluer les contaminants chimiques (agronomiques), les contaminants organiques (provenant de l'apport de fumier par les agriculteurs) et les contaminants provenant des produits de traitements des cultures (résidus de pesticides, et des produits de traitements (insecticides et herbicides) ;

La deuxième phase d'une durée d'un mois se rapporte à la proposition d'un observatoire de suivi et de contrôle de l'activité agricole dans la zone pour la sauvegarde de la lagune de Oualidia.

VII- INSTRUCTION DES REQUÊTES

Au cours de l'exercice 2010, l'ORMVAD a reçu 108 requêtes et correspondances émanant des usagers de l'eau d'irrigation, des Autorités Provinciales et Locales et du Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes. Ces requêtes se rapportent globalement aux problèmes liés au manque d'eau dû à la faible dotation accordée au périmètre pour l'irrigation, à l'endettement et à l'assainissement juridique des parcelles en litige. Les quasi-totalité de ces requêtes, et correspondances ont eu une suite eu égard à l'importance et à l'urgence de leur objet.

VIII- CONTRACTUALISATION

Pour mieux définir les relations régissant le service de l'eau entre l'ORMVAD et les usagers de l'eau, un contrat de livraison d'eau d'irrigation a été mis à la disposition des arrondissements pour signature par les agriculteurs. Ainsi le nombre de contrats de livraison d'eau d'irrigation signé par les agriculteurs durant l'exercice 2008 est de 1176 contrats. Ce qui porte le nombre de contrats signés par les usagers d'eau au niveau du périmètre irrigué de l'ORMVAD à : 25.958 contrats soit 66.76 % de l'ensemble des usagers d'eau.

IX.- POLICE DE L'EAU

Au cours de l'exercice 2008, l'ORMVAD a enregistré 230 infractions établies dans le cadre de la police des eaux se rapportent aux infractions pour les prélèvements d'eau non autorisés.

X- MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ET OUVRAGES HYDRO-AGRICOLES

X.1. Maintenance des canaux principaux

Dans le périmètre des Doukkala, les canaux de transport comprennent :

- Canal Principal Haut Service (C.P.H.S) d'une longueur de 78 km, entièrement revêtu.
- Canal Principal Bas Service (C.P.B.S) d'une longueur de 111 km, en terre sur la quasi-totalité de sa longueur.

Les opérations de maintenance au niveau du CPBS portent essentiellement sur l'envasement du fond du canal et l'érosion des berges.

Pour le Canal Haut Service, les actions d'entretien concernent uniquement le développement des algues qui réduisent la débitance du canal.

En 2010, les opérations de maintenance réalisées ont porté sur:

- Curage de 44324 m³ de dépôts dans le Canal Principal Bas Service pour un montant de 0,7 MDhs.
- Empoisonnement des biefs n°3, 5, 7, 8, 9,10 et 11 du canal Haut- Service, PK 94 et PK 101 du Canal Bas Service et PK 12 du Canal Intermédiaire (355.000 carpes) pour un montant de 1 MDH.

X.2. Maintenance des stations de pompage

Le périmètre Bas service des Doukkala comprend 13 stations de pompage dont 11 stations de mise en pression pour l'irrigation en aspersion (33.000 ha) et 2 stations de relevage pour l'irrigation gravitaire de 10 600 ha.

Le périmètre Haut Service est équipé d'une station de relevage des eaux pour l'irrigation gravitaire d'une superficie de 35 000 ha.

Les opérations de maintenance des équipements des stations de pompage concernent essentiellement les travaux de révision et de réparation des moteurs et des pompes, l'entretien des filtres ainsi que des équipements électriques et d'automatisme. Ces opérations permettent d'améliorer les rendements des groupes et d'augmenter la disponibilité des installations.

En 2010, les opérations exécutées sont:

- Travaux d'entretien et de réparation de 05 moteurs électriques des SP du périmètre Bas Service pour un montant ordonnancé de 0,27 MDhs ;
- Travaux d'entretien et de réparation de 8 pompes des SP du périmètre Bas Service pour un montant ordonnancé de 0,88 MDhs ;
- Travaux d'entretien et de réparation de 2 filtres des SP du périmètre Bas Service pour un montant ordonnancé de 0,93 MDhs ;
- Travaux d'entretien des équipements électriques MT et BT des SP du périmètre Bas Service pour un montant ordonnancé de 0,69 MDhs ;
- Travaux de remplacement (fourniture et installation) de six cellules 22 KV à la station de pompage Sud de Tnine Gharbia pour un montant ordonnancé de 0,65 MDhs ;

- Travaux de remplacement (fourniture et installation) de 5 éléments de robinetterie (3 ventouses, 1 vannes et 1 joint de démontage) à la station de pompage Nord du casier Tnine Gharbia pour un montant ordonnancé de 0,37 MDhs ;
- Travaux de révision d'un moteur électrique 11 KV de la station de pompage Haut Service pour un montant ordonnancé de 0,266 MDhs;
- Travaux d'entretien de l'ascenseur et du monte charge de la station de pompage Haut Service pour un montant de 0,028 MDhs.
- Travaux d'entretien des équipements électriques BT et MT de la station de pompage Haut Service pour un montant de 0,11 MDhs.
- Travaux d'entretien des équipements hydromécaniques de la station de pompage Haut Service pour un montant de 0,121 MDhs.
- Travaux de rénovation du système de supervision de la station de pompage Haut Service pour un montant de 0,181 MDhs.

X.3. Maintenance des réseaux d'irrigation

Le réseau d'irrigation comprend :

- 1800 km de canaux portés pour l'irrigation gravitaire.
- 1000 km de conduites pour l'irrigation en aspersion.
- km de conduites pour l'irrigation en basse pression.

Le réseau d'irrigation en aspersion comprend également 2700 bornes d'irrigation et 1700 vannes de sectionnement.

Les problèmes des réseaux d'irrigation concernent essentiellement la chute des canaux et l'envasement des ouvrages dans le réseau gravitaire et les fuites au niveau des conduites sous pression, ainsi que la dégradation des équipements des bornes (compteurs, régulateurs de pression, limiteurs de débit) et de la robinetterie dans les casiers aspersifs.

En 2010, les opérations de maintenance réalisées ont porté sur :

- Réparation de 161 fuites sur grosses et petites conduites pour un montant ordonnancé de 2 MDhs ;
- Fourniture de 2265 éléments de canaux polycentriques pour un montant ordonnancé de 6 MDhs
- Remplacement de 1716 éléments de canaux polycentriques dans les casiers de Sidi Bennour et Sidi Smail pour un montant ordonnancé de 0,4 MDhs ;
- Travaux d'entretien de 285 bornes d'irrigation dans le casier de Sidi Bennour et 52 bornes d'irrigation dans le casier de Zemamra et Sidibennour pour un montant ordonnancé de 0,065 Mdhs ;
- Travaux d'entretien de 12 vannes de régulation dans les casiers Sidi Bennour et Faregh (CPHS Prise1A- Prise 1B- Prise 3- Prise 4 Prise 6 du casier de Faregh, Prise 9- Prise 10- Prise 11- Prise 13 , Prise 19 du casier de Sidi Bennour pour un montant ordonnancé de 0,974 Mdhs.
- Fourniture des appareils de protection (69 soupapes anti-bélier) dans les casiers Zemamra, Gharbia , Sidi Bennour et Faregh pour un montant ordonnancé de 1,675Mdhs.
- Fourniture de 250 modules à masque dans le casier Sidi Bennour pour un montant ordonnancé de 0, 915 MDhs

X.4. Maintenance des réseaux d'assainissement.

Le réseau d'assainissement des périmètres Bas et Haut service des Doukkala est composé de 4 barrages et 3100 km de colatures.

Le réseau d'assainissement a un rôle primordial. En effet, en plus de l'évacuation des excès d'eau d'irrigation, il assure la protection des périmètres irrigués contre les inondations ; mais l'envasement des colatures limite leur capacité de transit et peut entraîner le débordement sur les parcelles et douars avoisinants.

En 2010, les travaux réalisés concernent le curage de 366101 m³ de dépôts à partir des colatures d'assainissement externe et revêtement en béton d'environ 1Km pour un montant ordonnancé de 4 MDhs.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE

I Réalisations des filières

I.1. Betterave à sucre

a- Rappel des objectifs du plan d'action de la betterave

a-1- Objectifs stratégiques

- Adopter des programmes annuels de la culture de la betterave à sucre intégrant son développement tel que prévu dans le contrat programme afin de sécuriser l'approvisionnement de la sucrerie ;
- Les partenaires (ORMVAD, APBDA, COSUMAR) œuvreront ensemble dans le cadre des concertations relatives à l'établissement des programmes annuels d'irrigation, à l'instar des cultures prioritaires, à susciter l'adhésion des agriculteurs à l'adoption du programme de la culture de la betterave qui intègre son développement ;
- Mettre en place des moyens pour éviter le détournement des dotations de l'eau d'irrigation destinée à la betterave par les agriculteurs vers d'autres spéculations ;
- Promouvoir et encourager les systèmes économes de l'eau d'irrigation ;
- Consolider la vocation betteravière du périmètre des Doukkala-Abda ;
- Améliorer la compétitivité de la culture ;
- Mettre en place une protection médicale spécifique destinée aux producteurs betteraviers sollicités ;
- Mettre en place une assurance contre les effets des calamités naturelles (inondations, sécheresses, gel,...) sur la production betteravière.

a-2- Objectifs opérationnels :

- Sécuriser l'approvisionnement de l'usine en betterave (1.100.000T au minimum);
- Optimiser l'utilisation des ressources en eau d'irrigation (15 à 20% d'économie) ;
- Améliorer la valeur de la production de 21.300 à 25.500 DH/Ha par :

Désignations	2009-2010
Superficie (Ha)	22.000
Rendement (T/Ha)	60
Superficie monogerme (Ha)	2.000
Richesse en sucre (%)	17
Production racine (T)	1.320.000
Impuretés (%)	6,9
Valeur de la production (DH/Ha)	23.000
sucre brut (T/Ha)	9,5
Pureté (%)	91,1

- Optimiser les charges de production de la betterave à sucre ;
- Aménager et entretenir le réseau routier et pistes ;
- Optimiser la logistique d'arrachage, chargement et du transport pour assurer un approvisionnement régulier de l'usine ;

- Mettre en place une structure de recherche-développement au niveau régional ;
- Traiter la production de la betterave dans des conditions optimales (réception, caractérisation, paiement, durée, période, ...).

b- Réalisations de la campagne

Le démarrage de la campagne betteravière 2009-10 a été réalisé dans des conditions hydriques favorables suite à la dotation en eau allouée au périmètre irrigué des Doukkala-Abda, de 575 Millions m³ contre 435 Millions m³ la campagne précédente. Cette dotation a permis l'irrigation de la betterave et des autres cultures d'automne (céréales, Fourrage et Maraichage) dans des conditions normales.

Le programme cultural de la betterave à sucre retenu pour cette campagne tel que validé par la Commission Provinciale d'Agriculture élargie lors de sa réunion du 25 août 2009 à El Jadida, a été de 20.000 Ha dont 19.500 Ha en grande hydraulique et 500 Ha en pompage privé.

Sur les 20.000 Ha de betterave programmés, 8.000 Ha ont été réservés à la betterave monogerme dont 5.200 Ha en aspersion et 2.800 Ha en gravitaire.

Les quantités de semences utilisées sont de 1.754,8 Qx (96 % des quantités prévues) pour les semences multigerms et de 14.798 unités (100 % des quantités prévues) pour les semences monogerms.

Les besoins globaux en engrais pour la campagne 2009-10 ont été de l'ordre de 176.000 Qx dont 99.000 Qx d'engrais de fond et 77.000 Qx d'engrais de couverture (Urée 46%).

A l'instar des campagnes précédentes et afin de contrôler la conformité des intrants (engrais et pesticides) dans le cadre de l'opération betterave, un contrôle de la qualité de ces intrants, déposés au niveau des différents points de distribution, a été effectué durant la campagne 2009-2010 en collaboration avec le Service de la Répression des Fraudes de l'ONSSA. Les résultats de ces contrôles ont révélé la conformité de la composition des produits mis à la disposition des agriculteurs.

La superficie semée en betterave monogerme a été de l'ordre de **7.233 Ha** (36 % des réalisations globales) contre 2.100 Ha la campagne précédente. L'augmentation de cette superficie est due à l'apparition de la maladie de la rhizomanie au niveau des secteurs aspersion à Zemamra et Gharbia. Les variétés de monogerme choisies sont tolérantes à la rhizomanie.

b- Actions réalisées

Les principales actions entreprises pour le suivi et l'encadrement des opérations de la campagne betteravière 2009-2010 menés en partenariat avec les autres membres du CTB sont consignées dans le tableau suivant::

- Préparation de la campagne betteravière par l'élaboration et le lancement des appels d'offres, le jugement des offres des engrais et des pesticides et la commande des semences auprès de la SONACOS ;
- Fixation du programme betterave 2009-10 à 19.500 ha en grande hydraulique et 500 ha au niveau des zones en pompage privé, par la Commission Provinciale

d'Agriculture, lors de sa réunion du 25-08-2009 tenant compte de la dotation en eau d'irrigation octroyée au périmètre des Doukkala-Abda (575 Millions de m³) ;

- Elaboration du planning de semis selon l'avancement de l'opération de distribution des intrants ;
- Lancement de l'opération de distribution des intrants (engrais, pesticides et semences) pour les premières zones depuis le 14/09/09 ;
- Gestion et suivi de la culture le long de la campagne betteravière par le Comité Technique Régional de Betterave et le Comité Technique Provincial d'Agriculture (approvisionnement des agriculteurs en intrants, l'opération des semis, suivi de l'entretien de la culture, protection phytosanitaire, irrigation, travaux superficiels,...);
- Contrôle de la qualité de ces intrants, déposés au niveau des différents points de distribution, en collaboration avec le Service de la Répression des Fraudes de l'ONSSA, durant la période de distribution. Les résultats de ces contrôles ont révélé la conformité de la composition des produits mis à la disposition des agriculteurs ;
- Animation des réunions du CTRB pour la gestion et le suivi de la campagne betteravière et la réflexion sur les différentes questions afférentes au développement de la betterave à sucre dans la région ;
- Encadrement par la réalisation de 3718 visites de contact individuel au profit des agriculteurs sur différentes techniques de production de la betterave à sucre;
- Organisation de 356 réunions de sensibilisation au profit de 6.059 agriculteurs sur les aspects de travaux du sol, semis précoce, installation de la monogerme, entretien de la culture (binage, désherbage, fertilisation, traitements phytosanitaires), raisonnement de l'irrigation, amélioration des conditions d'arrachage et de décolletage) ;
- Organisation de 43 journées d'information au profit de 818 agriculteurs sur des thèmes liés aux mesures prises par l'Etat pour le bon démarrage de la campagne agricole, la restitution des résultats des essais sur les désherbants chimiques, le système d'avertissement et protection phytosanitaire, le désherbage chimique, la lutte contre les maladies et ravageurs et l'utilisation des engrais de couverture ;
- Réalisation de 4 sessions de formation des techniciens sur les techniques d'enquête, l'avertissement à l'irrigation et enfin le marketing et la valorisation des conseils en irrigation ;
- Organisation de 2 sessions de formation des agriculteurs et fils d'agriculteurs sur la fertilisation azotée de la betterave ;
- Réalisation de 13 démonstrations au profit de 128 agriculteurs sur des thèmes se rapportant à la lutte contre la rhizomanie et notamment l'utilisation de variétés tolérantes, l'utilisation des engrais foliaires, l'emplacement des pièges de prodénia, la fertigation de la betterave, l'utilisation des sondes d'avertissement à l'irrigation, les essais entrepris en station expérimentale ;
- Organisation de deux voyages au profit d'agriculteurs et de techniciens sur la modernisation des systèmes d'irrigation (cas de l'Espagne) et la conduite de la betterave dans des conditions de l'irrigation localisée ;

- Organisation de 131 tournées sonorisées sur les thèmes relatifs au respect du planning de semis, l'entretien de la culture, la préirrigation, la lutte contre les maladies cryptogamiques et les ravageurs ainsi que la lutte contre les mauvaises herbes ;
- Elaboration et diffusion de 20 bulletins phytosanitaires sur la situation phytosanitaire de la culture et les dispositions à prendre et notamment en matière de lutte contre les mauvaises herbes, la cercosporiose, la casside, le cléone mendiant et le prodénia;
- Diffusion de 3 affiches en 75 exemplaires au total sur le désherbage et l'utilisation rationnelle des engrais de couverture, le désherbage chimique et les maladies cryptogamiques ;
- Diffusion de 3 dépliants en 4925 exemplaires au total sur la préparation du lit de semences, le désherbage chimique et les maladies cryptogamiques ;
- Diffusion d'une brochure en 370 exemplaires au total sur la production de la betterave sucrière dans la région des Doukkala ;
- 13 séances de projection de films au profit de 357 agriculteurs sur des aspects liés aux maladies et ravageurs de la betterave ainsi qu'au système d'avertissement et protection phytosanitaire de la culture ;
- Poursuite des travaux de recherche adaptative sur des thèmes ayant trait à la fertilisation, l'économie de l'eau d'irrigation, semences et protection phytosanitaire de la culture ;
- Préparation de la campagne d'arrachage par le Comité Provincial du Sucre (indemnisation des arrachages précoces, gestion des irrigations, entretien des pistes, planning des arrachages,).

c. Evaluation des résultats

c-1- Bilan global

Le bilan global de cette campagne se résume comme suit :

Désignation	2009-10	2008-09	2007-08	2006-07
Superficie semée (ha) (*)	20.100	18.906	20.576	20.215
Dotation globale en eau (toutes cultures)	575 Mm³	435 Mm ³	283 Mm ³	331 Mm ³
Pluviométrie (mm)	411	469	232	180
Superficie récoltée (ha)	20.183	18.685	20.270	20.101
Durée d'usinage (jours)	90	96	80	79
Production livrée (T)	1.230.999	1.263.673	1.011.597	1.008.894
Rendement Brut (T/ha)	61	66,8	49,2	50
Richesse (%)	16,7	16,6	16,47	16,6
Impureté (%)	7,6	7,55	7,63	7,7

Valeur de production (DH/Ha)	23.283	25.640	18.555	18.812
Valeur totale de production (Millions DH)	470	479,4	381,8	378,1
Pulpe sèche (T)	67.817	76.000	60.696	56.983
Sucre blanc (T)	146.098	151.000	122.013	127.300
Bonifications de l'arrachage anticipé (Millions DH)	21	20,41	19,14	13,48
Montant net payé aux agriculteurs (Millions DH)	220	268,8	197,1	178,3
Montant des endettés (Millions DH)	29,5	11,06	24,44	25,74
Nombre des endettés (COSUMAR, ORMVAD)	4.304	2.220	3.390	3.959

II.1.2. Filière lait

II.1.2.1- Rappel des objectifs du plan d'action de la filière lait:

a- Objectifs stratégiques :

Les objectifs stratégiques arrêtés pour la filière laitière dans les Doukkala Abda s'inscrivent dans le cadre des orientations de la stratégie à long terme de mise en valeur agricole du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, ces orientations sont :

- La consolidation de la vocation laitière du périmètre des Doukkala;
- L'amélioration de la productivité du cheptel et de la qualité du lait;
- L'intégration de la profession et du privé dans le développement de la production laitière et la promotion de la qualité.

b- Objectifs opérationnels :

Les objectifs opérationnels du plan d'action de la filière lait pour la campagne 2009-2010 ont été fixés comme suit :

DESIGNATION	Objectif 2009-2010
- Productivité laitière race pure (L/V/an)	4.500
- Productivité laitière race croisée (L/V/an)	3.400
- Taux du lait usiné (%)	62
- Taux du lait usiné de haute qualité (%)	57

II.1.2.2- Bilan des principales actions réalisées par opération

La synthèse des principales actions réalisées se résume comme suit :

a- Identification, insémination artificielle et Contrôle laitier

- La collecte et la commercialisation de 157,51 millions de litres par le biais de 226 centres de collecte de lait, contre 139,62 millions de litres pour la campagne passée soit une augmentation de 12,8 %;

- L'identification d'un cumul de 87.700 têtes de bovins identifiées depuis le début de l'opération en 2005, cet effectif est réparti par tranche comme suit :

- **1^{ère} tranche:** 42.000 têtes identifiées sur une dotation de 42.000 (100 %);

- **2^{ème} tranche:** 45.700 têtes identifiées sur une dotation de 58.000 (79 %);

- La réalisation de 79.592 opérations d'insémination artificielle contre 75.389 inséminations réalisées durant la campagne précédente soit une augmentation de **+ 6 %**, il est à signaler que cette opération est réalisée chez les éleveurs adhérents aux 12 associations locales des éleveurs de bovins laitiers actives au niveau de la zone ORMVAD, contribuant aux frais de fonctionnement pour l'application de cette technique chez les bénéficiaires ;

- La mise en place de deux nouveaux circuits d'insémination artificielle au profit des éleveurs adhérents aux associations locales d'éleveurs ;

c- Instruction des dossiers de subvention :

- En application des dispositions du Code des Investissements Agricoles, l'Etat accorde des aides financières, sous forme de subventions et de primes, aux investissements agricoles réalisés par les agriculteurs (personnes physiques ou morales). Il y a eu traitement de 36 dossiers de subventions au profit des éleveurs dont 33 pour la construction d'étables bovines et 3 pour la construction des CCL ;

- Le démarrage de 14 nouveaux centres de collecte de lait :
 - 11 nouveaux CCL (8 coopératives laitières et 3 CCL individuels),
 - 3 CCL ayant repris leur activité après une certaine période d'inactivité.

- 27 demandes de création de coopératives laitières ont été déposées au cours de la campagne 2009-2010 dont 15 ont reçu l'avis favorable, 3 défavorable et 9 en cours d'étude dans le cadre des comités techniques locaux du lait;

- La constitution de 10 nouvelles coopératives laitières ;

- L'animation de 2 journées de sensibilisation et de formation par l'ORMVAD au profit de :

- Une journée organisée par la chambre d'agriculture le 28/12/2009 à Sidi Bennour au profit de près de 120 éleveurs et 20 techniciens sur l'élevage laitier, 4 thèmes ont été présentés :

- Amélioration génétique et gestion de la reproduction ;
- Alimentation des vaches laitières et technique d'ensilage de maïs ;
- Utilisation des aliments composés (présenté par l'AFAC) ;
- Conduite sanitaire de l'élevage laitier ;

- Une journée organisée par l'Association des éleveurs de Zemamra le 16/06/2010 à l'ADA de Zemamra au profit de 50 éleveurs et 10 techniciens sur le thème de l'alimentation des vaches laitières, deux thèmes ont été présentés :
 - Alimentation des vaches laitières et technique d'ensilage de maïs ;
 - Conduite technique du maïs fourrage ;
- Animation par l'ORMVAD et l'ODCO de 3 journées de formation organisées par la Chambre d'agriculture au profit des conseils d'administration des coopératives laitières au centre de qualification agricole de Khémis Mettough :
 - **Le 24 et 25/06/2010** : Coopératives relevant du Cercle de Sidi Bennour,
 - 17 coopératives concernées,
 - 24 bénéficiaires.
 - **Le 01 et 02/07/2010** : Coopératives relevant du Cercle de Zemamra,
 - 12 coopératives concernées,
 - 25 bénéficiaires.
 - **Le 08 et 09/07/2010** : Coopératives relevant du Cercle de Sidi Smaïl,
 - 14 coopératives concernées,
 - 28 bénéficiaires.

b. Encadrement sanitaire

- La révision du zoning de la prophylaxie contractuelle en concertation avec les vétérinaires privés installés dans la zone d'action de l'ORMVAD ;
- Le suivi et le contrôle d'une campagne de vaccination de rappel contre la Peste des Petits Ruminants (PPR) du 01/05/2010 au 18/07/2010 exécutée par les vétérinaires mandatés sanitaires. Le nombre de têtes vaccinées est de 496.806 têtes d'ovins et caprins soit 92 % de l'effectif total ;
- Visites de toutes les unités avicoles ayant déposé leurs demandes pour l'obtention des autorisations d'activités avicoles (420 unités) et ce pour vérification de l'application des dispositions de la loi 49/99 relatives à la mise à niveau du secteur avicole. A cet effet, 169 autorisations ont été délivrées aux unités répondant aux conditions requises pour une capacité de 1,3 million de poussins;
- La vaccination antirabique de 3718 chiens à propriétaire du 01/03/2010 à fin Juin 2010.

En plus des opérations et des actions prévues dans le cadre du plan d'action du secteur laitier, d'autres opérations imprévues soit à caractère national (sécurité alimentaire ou épidémiolo-surveillance des maladies contagieuses) ou résultant des demandes des agriculteurs, sont exécutées par les services concernés de l'ORMVAD.

Ces opérations, qui nécessitent des moyens humains et matériels supplémentaires

(au détriment des actions prévues dans le plan d'action de la filière), se résument comme suit:

- Des enquêtes sur la gestion administrative des Organisations professionnelles (Coopératives laitières ...) en collaboration avec l'ODCO;
- Des enquêtes sur des requêtes des agriculteurs ;
- L'inspection des produits de la pêche : 1.711 tonnes de poissons inspectées et 16,6 tonnes saisies ;
- L'inspection des lieux de la restauration collective (505 visites effectuées) ;
- Le contrôle et la certification quotidienne des expéditions de mollusques bivalves (de 92,2 tonnes), pour les 3 unités de conditionnement des coquillages installées à Oualidia, ces coquillages sont destinés aux marchés nationaux et à l'export ;

Il est à signaler que cette activité d'encadrement sanitaire a été transférée à partir du 01/07/2010 à l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) qui a été nouvellement créé en Janvier 2010.

II.1.3. Filière des viandes rouges

II.1.3.1- Rappel des objectifs du plan d'action de la filière des viandes rouges bovines:

a.1- Objectifs stratégiques :

Les objectifs stratégiques arrêtés pour la filière viandes rouges bovines dans les Doukkala Abda s'inscrivent dans le cadre des orientations de la stratégie à long terme de mise en valeur agricole du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, ces orientations concernent :

- L'intensification de la production de viandes rouges à travers des projets d'agrégation et des projets individuels ;
- La création de nouveaux abattoirs gérés soit par le privé ou en gestion déléguée ;
- La modernisation des marchés aux bestiaux.

a.2- Objectifs opérationnels :

Les objectifs opérationnels du plan d'action de la filière des viandes rouges bovines au titre de la campagne 2009-2010 pour l'ensemble de la région des Doukkala-Abda ont été fixés comme suit :

Désignation	Objectif 2009-2010
- Effectif des bovins en UZ	91 000
- Nombre total des producteurs	43 200
- Production (T)	18 810

II.1.3.2- Bilan des principales actions réalisées par opération

a - Plan Agricole Régional :

- Organisation de journées d'information et de sensibilisation au profit des éleveurs relevant de la commune rurale Bouhmame sur le Plan Agricole Régional, dans le but de s'intégrer dans le projet d'agrégation de production des viandes rouges initié par Mr AMMAR Abdelfattah.
- Suivi technique de deux projets portant sur l'agrégation de la production des viandes rouges bovines. Ces projets ont été déjà formalisés et mis en œuvre.

b- Instruction des dossiers de subvention :

En application des dispositions du Code des Investissements Agricoles, l'Etat accorde des aides financières, sous forme de subventions et de primes, aux investissements agricoles réalisés par les agriculteurs (personnes physiques ou morales). Il y a eu traitement de 36 dossiers de subventions au profit des éleveurs dont 33 pour la construction d'étables bovines et 3 pour la construction des CCL ;

c- Réalisation d'un film sur la filière viandes rouges :

- Contribution à la réalisation en cours de finalisation d'un film de vulgarisation sur la filière viandes rouges et qui sera distribué aux ADA (en Casette, VCD et DVD);

c- Importation du bétail:

- L'octroi de 12 agréments des étables d'une capacité de 400 vaches pour la réception de 280 génisses importées ;
- L'octroi de 4 attestations d'exercice de l'activité d'engraissement pour des étables d'une capacité totale de 11.000 veaux destinés à l'engraissement ;
- Contribution aux commissions désignées pour le contrôle de la conformité du bétail importé (génisses pleines et veaux destinés à d'engraissement) selon les codes de procédure en vigueur ;

d- Programme INDH :

- Contribution aux études de faisabilité des projets d'élevage soumis au financement par l'INDH ;

e- Sécurité alimentaire ou épidémiolo-surveillance des maladies contagieuses :

- Organisation d'une large campagne de sensibilisation relative aux conditions de vente des viandes rouges dans les boucheries et des conditions d'approvisionnement des restaurations collectives et des points à caractère commercial des viandes blanches ;
- Contrôles de conformité et des documents individuels zootechniques et sanitaires des génisses importées et des taurillons d'engraissement importés et

mises en quarantaine dans des étables relevant de la zone d'action de l'ORMVAD, en plus du suivi de déroulement de ladite quarantaine ;

- Réalisations des enquêtes épidémiologiques et sérologiques (prélèvement de sang), dans le cadre de certification des étables destinataires des génisses d'importation ou dans le cadre des suspicions des maladies contagieuses ;
- Contrôles des animaux issus de la contrebande au niveau des souks ;
- Activités liées à l'inspection des denrées animales et d'origines animales (24 abattoirs, points de vente, restaurants, bouchers...) ;
- L'inspection des viandes au niveau de 24 abattoirs (3.817 tonnes de viandes bovines, ovines, caprines et camelines inspectées) avec saisie de 26,1 tonnes de viandes et abats.

Il est à signaler que l'activité d'encadrement sanitaire a été transférée à partir du 01/07/2010 à l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) qui a été nouvellement créé en Janvier 2010.

II.1.4. Céréales d'automne

a- Réalisations de la campagne

Sur les 250.000 ha programmés, 241.200 ha ont été travaillés; soit près de 96 % du programme. Les prix pratiqués étaient en moyenne de 500 Dh/Ha pour le labour profond, 400 Dh/Ha pour le labour moyen et 250 Dh/Ha pour un labour superficiel. La superficie totale semée en céréales d'automne a atteint 241.200 Ha dont 54.800 Ha en irrigué soit 96 % par rapport à celle de la campagne précédente (57.214 Ha). Elle est répartie entre la zone de grande hydraulique avec 53.000 Ha et celle de pompage privé avec 1.800 ha. Quant à la zone bour, la superficie semée était de 186.400 Ha contre 210.970 Ha en 2008-2009 soit une diminution de 12 %.

Globalement, les semis mécaniques ont concerné 34 % de la superficie emblavée (70 % en zone irriguée et 23 % en zone bour) contre 28 % comme moyenne des 5 dernières campagnes. L'opération du semis mécanique a été pratiquée à un prix moyen de 250 Dh/Ha et a varié de 200 à 300 Dh/Ha.

En zone irriguée, 54% de la superficie emblavée a été désherbée contre les monocotylédones contre 45% aussi bien pour la campagne précédente que pour la moyenne des cinq dernières campagnes. En revanche, 80% de la superficie emblavée a été désherbée contre les dicotylédones contre 64% pour la campagne précédente et 70% comme moyenne des cinq dernières campagnes.

En zone bour, la superficie totale désherbée contre les monocotylédones représente 9% de la superficie emblavée contre 4% la campagne précédente et 5% comme moyenne des cinq dernières campagnes. Celle désherbée contre les dicotylédones représente 32% de la superficie emblavée contre 17% la campagne précédente et 21% comme moyenne des cinq dernières campagnes.

Concernant les maladies cryptogamiques dont le développement reste lié aux conditions climatiques, 37% de la superficie emblavée en irrigué a été traité (similaire à celui de la campagne précédente et 51% comme moyenne des cinq

dernières campagnes. En revanche en zone bour, uniquement 7% de la superficie emblavée a été traité contre 4 % pour la campagne précédente et 5 % comme moyenne des cinq dernières campagnes.

En matière d'irrigation, il importe de rappeler que le programme d'irrigation a concerné 50.000 ha de céréales d'automne en raison de l'amélioration de la réserve en eau du complexe et qu'en moyenne, 1 à 2 irrigations ont été accordées aux céréales d'automne au titre de la campagne agricole 2009-2010.

Globalement, l'état végétatif a été qualifié comme suit :

- Bon : sur 39 % de la superficie emblavée ;
- Moyen : sur 41 % de la superficie emblavée ;
- Médiocre : sur 20 % de la superficie emblavée.

b- Actions entreprises

Les principales actions réalisées au titre de la campagne agricole 2009-10 sont résumées comme suit:

- Mesures prises pour le lancement de la campagne agricole 2009-10 :

- Participation à l'organisation des réunions d'information relatives aux mesures prises pour le lancement de la campagne agricole (Conseil régional Doukkala-Abda, Conseils et comités Provinciaux d'El Jadida et de Safi, Chambre d'Agriculture Doukkala-Abda, Commissions Locales de Mise en Valeur).

- Approvisionnement en intrants :

- Organisation et suivi de l'opération d'approvisionnement des agriculteurs en intrants et particulièrement en semences sélectionnées en collaboration avec la SONACOS ;
- Coordination de l'opération d'approvisionnement en semences sélectionnées au sein de la zone d'action de l'ORMVAD auprès de 13 points de vente⁽¹⁾ créés au niveau des CDA pour assurer la distribution des semences sélectionnées ;
- Participation à l'élaboration de la convention de développement du secteur semencier dans la région des Doukkala-Abda entre la SONACOS, l'Association des Multiplicateurs des Semences Sélectionnées (AMSS) et la Direction Régionale de l'Agriculture de Doukkala-Abda ;
- Préparation en collaboration avec la SONACOS de l'opération d'approvisionnement des agriculteurs en semences au titre de la campagne agricole 2010/2011 (nomination des régisseurs, réunion de lancement de l'opération, élaboration d'un plan de mise en œuvre des objectifs de la convention signée dans le cadre du projet de développement de la filière semencière) ;
- Participation à la campagne de renforcement du programme de multiplication des semences sélectionnées dans la région des Doukkala-Abda en vue d'atteindre les objectifs arrêtés par la convention en question ;
- Suivi de manière générale de l'approvisionnement en engrais et en pesticides par les différents points de vente installés au niveau de la zone d'action de l'ORMVAD.

- Mise en œuvre du projet d'agrégation de la production du blé tendre en grande hydraulique :

¹ Le centre régional de la SONACOS à Zemamra dispose de 34 points de vente au niveau de sa zone d'action (El Jadida, Safi et Essaouira)

- Elaboration de l'étude de faisabilité du projet d'agrégation de la production du blé tendre par la Coopérative Agricole Marocaine des Doukkala « CAMD » ;
- Elaboration d'un projet de contrat d'agrégation entre ADA-DRA-CAMD ;
- Elaboration d'un projet de contrat d'agrégation en CAMD et les agriculteurs agrégés ;
- Organisation des réunions de sensibilisation avec les techniciens de l'ORMVAD et les agents de la CAMD sur l'approche « agrégation » ;
- Organisation des réunions de sensibilisation avec les agriculteurs susceptibles de faire partie du projet d'agrégation.

- **Suivi de l'état d'avancement de la campagne agricole :**

- Réalisation des rapports de suivi de l'état d'avancement de la campagne agricole.
- Participation aux réunions relatives au déroulement de la campagne agricole (Conseil régional Doukkala-Abda, Conseils et comités Provinciaux d'El Jadida et de Safi, Chambre d'Agriculture Doukkala-Abda, Commissions Locales de Mise en Valeur) ;
- Elaboration des statistiques sur le secteur agricole relevant de la zone d'action de l'ORMVAD à des fins d'établissement du canevas bimensuel relatif à l'état d'avancement de la campagne agricole 2009/10 se rapportant aux principaux indicateurs de suivi-évaluation des performances des filières végétales et animales.

- **Mesures prises pour la récolte des céréales :**

- Présentation du régime de commercialisation adopté pour la récolte 2010 à l'occasion des réunions du Conseil régional Doukkala-Abda, des Conseils et Comités Provinciaux d'El Jadida et de Safi, de la Chambre d'Agriculture Doukkala-Abda, des Communes Rurales lors de session ordinaire du mois d'avril et des Commissions Locales de Mise en Valeur.

- **Actions d'animation et d'appui :**

- Animation des journées d'information sur le secteur des céréales dans la région des Doukkala-Abda, organisées par la Chambre d'agriculture des Doukkala-Abda ;
- Organisation des visites de contact, des journées, des réunions d'information et des séances de projection des films et DVD sur les principales techniques culturales des céréales d'automne ;
- Organisation d'un concours culturels pour encourager l'adhésion au programme de multiplication des semences sélectionnées ;
- Elaboration et distribution des supports écrits (dépliants, affiches,...) au sujet des thèmes relatifs à la lutte contre les mauvaises herbes, à la lutte contre les maladies cryptogamiques et à la moisson, stockage et commercialisation des céréales d'automne ;
- Organisation des tournées sonorisées et des réunions de sensibilisation sur l'utilisation des semences sélectionnées, le désherbage chimique et l'apport d'azote ;
- Distribution des guides sur la moissonneuse batteuse et sur les bonnes pratiques pour le stockage des céréales ;
- Réalisation des chantiers de démonstration sur le réglage des moissonneuses batteuses ;
- Organisation des campagnes sur la prévention contre le risque d'incendie de récolte et du matériel agricole en collaboration avec la MAMDA.

- **Résultats de la campagne agricole :**

- Evaluation des productions des différentes espèces céréalières, fourragères et légumineuses ;
- Elaboration des rapports de résultats de la campagne agricole ;
- Evaluation des niveaux des rendements des céréales d'automne par commune rurale dans le cadre de l'assurance agricole contre les effets de la sécheresse et élaboration des rapports y afférents ;
- Participation aux réunions de présentation des résultats de la campagne agricole 2009/10 (Conseil régional Doukkala-Abda, Conseils et Comités Provinciaux d'El Jadida et de Safi, Chambre d'Agriculture Doukkala-Abda).

- **Inventaire des stocks de semences céréales :**

- Participation à la commission chargée de réaliser l'inventaire des stocks de semences céréales d'automne en vue de permettre aux sociétés semencières de récupérer la subvention à l'utilisation et la prime de stockage accordées aux semences céréales au titre de la campagne 2009/10 (ORMVAD, ONSSA).

- **Recensement des stocks des blés détenus par les organismes stockeurs**

:

- Participation à la commission de recensement des stocks des blés détenus par les organismes stockeurs (ONICL, ORMVAD, DPA El Jadida).

- **Statistiques :**

- Préparation des fiches de renseignement sur le secteur agricole relevant de la zone d'action de la province de Sidi Bennour nouvellement créée ;
- Préparation des informations nécessaires pour l'élaboration du reporting de la Direction Régionale d'Agriculture de Doukkala-Abda ;
- Elaboration des statistiques sur le secteur agricole relevant de la zone d'action de l'ORMVAD à des fins de l'Agro-reporting mis en place par la Direction de la Stratégie et des Statistiques.

- **Autres actions :**

- Préparation des projets de budget concernant la filière céréalière ;
- Réponses aux différentes doléances émanant des communes rurales ;
- Participation aux réunions des activités de la Coopérative Agricole Marocaine des Doukkala et de son conseil d'administration ;
- Elaboration des articles de presse sur l'état d'avancement et les résultats de la campagne agricole ;
- Etude des dossiers d'investissement dans le cadre des nouvelles procédures du FDA ;
- Participation aux réunions sur la préparation du Plan Communal de Développement de la commune urbaine d'El Jadida ;
- Etc...

c- Production des semences sélectionnées 2009-2010

En vue de sécuriser l'approvisionnement en semences céréalières pour la campagne agricole 2010-2011, il a été décidé de renforcer le programme de multiplication des semences, particulièrement en zones irriguées.

Sur un programme global à l'échelle nationale de 50.000 ha dont 20.000 ha irrigués, la zone d'intervention du Centre Régional de la SONACOS de Zemamra, compte **3.206,5 Ha** dont 1.890,5 ha en irrigué; soit une augmentation de 29% par rapport à la campagne précédente et 75% par rapport la moyenne des 5 dernières campagnes agricoles.

La production issue du programme de multiplication et achetée par SONACOS est de **57.015 Qx**; soit une augmentation de **61%** par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes agricoles et 60% de la moyenne des ventes des 5 dernières campagnes

agricoles du centre régional de Zemamra.

Quant aux prix d'achat par la SONACOS, ils ont varié de 397 à 427 Dh/QI pour le bled dur, 337 à 367 Dh/QI pour le bled tendre et 259 à 289 Dh/QI pour l'orge.

d- Assurance agricole

La superficie suscrite contre les effets de la sécheresse à l'échelle de la province d'El Jadida est presque similaire à celle de la campagne précédente (1.006 ha) et représente 10% du programme réservé à la province d'El Jadida et 0,3% de la superficie suscrite à l'échelle nationale.

Pour l'indemnisation des agriculteurs adhérents à ce programme, des commissions mixtes au niveau des caïdats, composées des représentants de l'ORMVAD, du Service des statistiques, de l'autorité locale, de la Chambre d'Agriculture des Doukkala-Abda et des communes rurales, ont été constituées pour évaluer les niveaux des rendements par commune rurale durant la période allant du 19 au 6 mai 2010.

Les rendements estimés par les commissions pour l'ensemble des communes rurales appartenant à la zone d'action de l'ORMVAD et qui sont au nombre de 37 ont été supérieurs aux seuils fixés pour la déclaration du sinistre sécheresse (60% du rendement moyen de la commune rurale); et par conséquent, aucune commune rurale n'a été déclarée sinistrée par la sécheresse au cours de la campagne agricole 2009-2010.

e- Evaluation des résultats obtenus

En terme de production réalisée:

La production globale a été estimée à **5.601.580 quintaux** dont 38,5% en zone de grande hydraulique. Cette production, même si elle est en diminution de 12% par rapport à la campagne précédente, elle demeure supérieure de 35% par rapport à celle de la moyenne des 5 dernières campagnes.

En terme de commercialisation des récoltes:

La quantité totale de la production du bled tendre 2010 commercialisée par le secteur organisé (Coopérative Agricole Marocaine des Doukkala (CAMD), des commerçants agréés, des semouleries et minoteries d'El Jadida) et déclarée auprès de l'ONICL au 31 Août 2010, est de **496.450 Qx** (24% de la production totale de bled tendre de la province). Les prix déclarés varient de **253 à 275 DH/QI**.

Quant à la production achetée par le secteur non organisé, il est difficile de la quantifier en raison de l'intervention de plusieurs intervenants issus d'autres régions du Maroc.

II.1.5. Fourrages

a- Réalisations de la campagne

Sur un programme global de 28.000 ha dont 16.000 ha en zone de grande hydraulique, la superficie réalisée en cultures fourragères au titre de la campagne agricole 2009-2010 a atteint **28.380 ha** contre 26.112 Ha en 2008-2009 soit une augmentation de 9 %.

En zone de grande hydraulique, 17.648 ha ont été réalisés (soit 110% du programme initial arrêté par la commission provinciale d'agriculture en début de campagne) contre 15.275 Ha en 2008-2009 soit une augmentation de 16 %.

b- Résultats obtenus

La production totale a été évaluée à **1.279.475 tonnes** contre 1.140.498 tonnes en 2008-2009 soit une augmentation de 12 %. Le rendement moyen obtenu est de **45,1 t/ha** contre 43,7 t/ha en 2008-2009.

La production totale représente l'équivalent de près de 182 millions d'unités fourragères contre 170 millions d'unités fourragères en 2008-2009 soit une augmentation de 7 %.

II.1.6. Légumineuses alimentaires

a- Réalisations de la campagne

Sur un programme prévisionnel en zone bour de 12.000 ha, la superficie totale réalisée en légumineuses alimentaires durant la campagne agricole 2009-2010 a atteint **12.021 Ha** dont 10.700 ha en zone bour (89%) contre 12.875 Ha en 2008-2009 soit une diminution de 7 %.

Les principales espèces cultivées aussi bien en irrigué qu'en bour sont la fève (60%), le petit pois (24%) et le pois chiche (15%).

b- Résultats obtenus

La production des légumineuses alimentaires sèches durant la campagne agricole 2009-2010 a été estimée à **129.318 Qx** contre 146.636 Qx en 2008-2009 soit une diminution de 12 %.

La productivité moyenne est de **10,8 Qx/ha** contre 11,4 Qx/Ha en 2008-2009.

II.1.7. Maïs grain

a- Réalisations de la campagne

Sur un programme prévisionnel en zone bour de 40.000 Ha, la superficie semée en maïs grain au titre de la campagne agricole a atteint **44.523 Ha** dont 41.683 Ha en zone bour (93%) contre 38.218 Ha en 2008-2009 soit une augmentation de 16 %. Le maïs local représente 94%.

b- Résultats obtenus :

La production en maïs grain a été évaluée à 353.445 Qx contre 415.544 Qx en 2008-2009 soit une diminution de 15 %. La productivité moyenne est de 7,9 Qx/ha contre 10,9 Qx/Ha en 2008-2009.

A l'instar de toutes les cultures de printemps en zone bour, la productivité du maïs grain a été sérieusement affectée par l'absence des précipitations pluviométriques dès mi mars 2010.

II.1.8. Maraîchage de saison

a- Réalisations de la campagne

Le maraîchage de saison au niveau de la zone d'action de l'ORMVAD a occupé pour la campagne 2009-2010 une superficie de 13.909 Ha, soit une diminution de 32 % par rapport à la campagne précédente. Les réalisations en maraîchage d'automne-hiver ont concerné 9.057 Ha et ceux de printemps-été 4.852 Ha. La superficie de maraîchage de saison en grande hydraulique a été de 3.451 Ha et 10.458 Ha en PMH et en zones bour.

La diminution de la superficie réservée au maraîchage de saison au niveau du périmètre de la grande hydraulique est essentiellement due aux retards des précipitations enregistrées durant cette campagne, en plus de l'emblavement de la majorité des parcelles en grandes cultures en l'occurrence les céréales et la betterave à sucre.

En ce qui concerne les variétés utilisées, les agriculteurs de la région utilisent dans la plupart des cas des variétés communes. Par conséquent, les rendements réalisés, notamment en irrigué, restent inférieures aux potentiels des cultures pratiquées.

Par rapport à la campagne 1999/00, considérée comme campagne de référence de réalisation d'un programme normal, la diminution de la superficie réservée au maraîchage de saison est de l'ordre de 57%. Cette régression est plus accentuée au niveau du périmètre de la grande hydraulique et particulièrement pour les cultures de printemps, et ce malgré la disponibilité des irrigations en été pour cette campagne.

b- Résultats obtenus

La production globale a été estimée à 258.206 T dont 203.305 T (78%) en zone irriguée (Grande hydraulique + Pompage privé) pour 54 % de superficie. Le prix de production varie selon les espèces de 1,5 à 3 DH/Kg.

II.1.9. Primeurs

a- Rappel des objectifs du plan d'action de la filière primeurs:

a.1- Objectifs stratégiques :

Les objectifs stratégiques arrêtés pour la filière primeurs dans les Doukkala Abda s'inscrivent dans le cadre des orientations de la stratégie à long terme de mise en valeur agricole du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, ces orientations concernent :

- La réhabilitation du maraîchage de primeurs dans la zone de Chtouka par la mobilisation des eaux d'irrigation d'Oued Oum Rabiâ ;
- L'amélioration de la productivité du maraîchage de primeurs existant dans la zone de Chtouka, Oualidia et Ayer ;
- L'intensification de la production de Tomate de Primeurs sous serres en grande Hydraulique ;
- Le développement et la valorisation du maraîchage biologique de plein-champs (tomate et haricot vert).

a.2- Objectifs opérationnels :

Les objectifs opérationnels du plan d'action de la filière des primeurs au titre de la campagne 2009-2010 pour l'ensemble de la région des Doukkala-Abda ont été fixés comme suit :

Désignation	Objectif 2009-2010
- Superficie (Ha)	2.250
- Rendement (T/Ha)	56
- Production (T)	125.000

b- Réalisations de la campagne

La campagne des primeurs 2009-2010 a connu dans l'ensemble des conditions climatiques favorables à la culture des primeurs, vu les précipitations et les températures qui ont été normales au courant de la majorité du cycle. D'un autre côté, les prix enregistrés au cours de ce cycle ont été des plus motivants à pousser les agriculteurs pour investir dans ce type de culture.

b.1- Tomate de plein champ :

Les superficies réalisées en plein champ ont connu une diminution par rapport à la campagne précédente. En effet, sur un programme de 200 Ha, les réalisations ont atteint 150 Ha contre 170 Ha en 2008-2009, 185 Ha en 2007-2008 et 175 en 2006-2007.

b.2- Tomate sous-serre :

Les réalisations ont atteint 34 Ha contre 39 Ha en 2008-2009 soit une réduction de l'ordre de 13 % et une régression de l'ordre de 50 % par rapport à la campagne 2004-2005.

II.1.10. Vignoble

a- Réalisations de la campagne

La vigne dans la zone d'action de l'ORMVAD représente environ 37 % de la superficie totale nationale et près de 23% de la production nationale de raisin.

La superficie plantée en vigne au niveau de la zone d'action de l'ORMVAD au titre de la campagne 2009-2010 est de 13.399 Ha. La vigne de table en zone bour représente environ 96% avec 12.962 Ha dont le cépage est constitué à 100% par la variété "Doukkali". Le reste, 120 ha est conduit en irrigué.

La vigne de Cuve occupe 316 Ha composé essentiellement de variétés Italiennes, elle représente environ 2,35% de la superficie totale.

Les vents chauds de Chergui ont soufflé intensément durant la période allant du mois de Juin au mois d'Août et ils ont ainsi, occasionné des brûlures sur les feuilles et les grappes en formation, d'où une chute considérable de rendement.

Les dégâts du chergui ont été localement, relativement importants et leur estimation varie de 10 à 35%.

b- Actions entreprises

Les principales actions entreprises en matière de développement du vignoble au titre de la campagne 2009-2010 concernent essentiellement :

- l'organisation de deux réunions d'information au profit de 92 agriculteurs visant la sensibilisation des agriculteurs pour la lutte contre les maladies cryptogamiques, l'oïdium et le mildiou sur la vigne et pour le développement du vignoble Doukkali dans le cadre du PAR ;
- l'organisation de voyage d'agriculteurs dans le cadre de l'encouragement pour la production de vigne au profit de 3 agriculteurs ;
- l'organisation de formation d'agriculteurs et fils d'agriculteurs sous forme d'une démonstration de la taille de la vigne au profit de 18 agriculteurs. Ce programme de sensibilisation et de démonstration au profit des agriculteurs porte sur la taille de fructification de la vigne et les traitements ;
- ainsi que 3 séances de vulgarisation au profit de 71 agriculteurs avec projection de film sur les techniques de production de la vigne Doukkali.

c- Résultats obtenus

La production cumulée du vignoble dans la zone a dépassé les 320 000 Qx de raisins de table commercialisés totalement en frais et plus de 37 000 Qx de raisins de cuve transformés localement par la société vinicole.

II.1.11. Arboriculture fruitière

II.1.11.1- Introduction du cactus inerme dans la zone d'action de l'ORMVAD

Dans le cadre du développement du cactus inerme dans sa zone d'action et notamment dans les zones marginales entamé en 2008, l'ORMVAD a poursuivi la réalisation des actions prévues dans le plan d'action qui a été élaboré à cet effet en 2008. Ainsi, un montant de 100.000 DH a été inscrit dans le budget d'équipement de l'ORMVAD (exercice 2009) pour réaliser des essais de démonstration de variétés inermes de cactus.

Dans ce cadre, les réalisations du plan d'action au cours de l'exercice 2009 sont comme suit :

- La programmation de quatre essais de démonstration d'introduction de nouvelles variétés de cactus inerme (Rahmania, Moussa, Haddaouia) chez 4 agriculteurs sous forme de vergers au niveau des Communes Rurales de Ouled Boussaken, Jabria et Sidi Mhamed Akhdim. Ces essais font l'objet d'un suivi mensuel par les techniciens de l'ORMVAD et seront réalisés au début de l'année 2010 compte tenu des conditions climatiques non favorables en automne 2009.

- L'organisation des journées d'information au profit des agriculteurs au niveau des sites des essais de démonstration installés en 2008-2009, au profit des agriculteurs des zones de Ouled Bousaken et Tamda. Ces derniers ont manifesté un intérêt particulier pour la plantation de cette culture dans les zones défavorables. Les acteurs locaux ont manifesté leur intérêt pour préparer des projets de plantation du cactus inerme et de sa valorisation.

- Le suivi des essais installés en 2008-2009 ;

- La plantation de 160 Ha de cactus inerme sur 1.000 Ha prévue dans la zone d'action de l'ORMVAD dans le cadre du Plan Agricole Régional.

II.1.11.2 Développement de l'arboriculture

a- Réalisations de l'arboriculture fruitière en 2009-10 :

Les réalisations en matière d'arboriculture fruitière ont concerné une superficie globale de **2.900 hectares** d'olivier, figuier et grenadier.

a1- Olivier

L'oléiculture a été introduite dans cette zone intérieure depuis les années 1980. Cependant, son développement n'a commencé à prendre de l'ampleur qu'à partir du lancement du programme national de développement de l'arboriculture fruitière en 2005.

Actuellement, l'olivier en verger s'étend sur plus de **1.900 Ha** concentré au niveau des communes de Ouled Amrane, Béni Hlal et Aounate.

Au cours de cette campagne, l'ORMVAD a distribué environ **80.000 plants** d'oliviers entre les deux Arrondissements de Sidi Bennour et Faregh et a installé dans le cadre du pilier II du Plan Agricole Régional environ 160 Ha d'olivier en bour.

a2- Figuier

Le figuier est une des plus anciennes cultures arboricoles dans la région des Doukkala, mais la superficie que couvre cette espèce ne dépasse guère les **900 hectares**. L'essentiel de la superficie est concentré au niveau de la zone nord d'Ouled Frej. Le figuier est aussi planté en bordures des champs au niveau des zones à agriculture pluviale.

Au cours de cette campagne, l'ORMVAD a distribué environ **4.000 plants** de figuier entre les deux Arrondissements de Sidi Bennour et Faregh.

a3- Grenadier

A l'origine, seuls quelques spécimens de grenadier étaient plantés aux abords de l'Oued Oum Rbiie, et à partir de 2005 et dans le cadre du programme national de développement de l'arboriculture fruitière, la superficie plantée en petits vergers est de près de **100 hectares**.

Par ailleurs, un verger de 17 Ha a été installé en 2008 par la variété Wonderful et qui a donné les premiers fruits en 2010.

b- Actions entreprises

Les principales actions entreprises en matière de développement de l'arboriculture fruitière au titre de la campagne 2009-2010 concernent essentiellement :

- la distribution de 84.000 plants d'olivier et de figuier ;
- l'encadrement par la réalisation de 74 visites de contact individuel au profit de 235 agriculteurs sur l'identification des périmètres de plantation de l'olivier et du cactus;
- l'organisation de 22 réunions d'information au profit de 329 agriculteurs visant la sensibilisation des agriculteurs pour le développement du figuier dans le cadre du PAR, le développement du cactus, olivier et Atriplex ;
- l'organisation de voyages d'agriculteurs dans le cadre de l'encouragement pour la production d'olivier et de figuier au profit de 12 agriculteurs ;
- l'organisation de 3 journées d'animation au profit de 83 agriculteurs sur la conduite technique de l'olivier en bour et les modalités d'identification des périmètres de plantation de l'olivier et du cactus ;
- l'organisation de 7 tournées de sonorisation au profit de 420 agriculteurs sur la sensibilisation et l'inscription des bénéficiaires au programme d'encouragement de l'olivier ;
- l'encouragement de la production d'olivier dans le cadre des concours culturels au profit de 4 agriculteurs.

4.1.12- Aviculture

Dans le cadre de la mise à niveau du secteur avicole et parmi les actions entreprises pour l'application des dispositions des textes législatifs relatifs à la loi N° 49/99 concernant la mise à niveau du secteur avicole, il y a lieu de signaler les actions suivantes :

- Délivrance de **88** accords de principe pour l'exercice de l'activité avicole dont 2 pour les reproducteurs ;
- Le traitement et l'encadrement de **420** demandes pour l'obtention des autorisations d'exercice de l'activité avicole ;
- Le traitement de toutes les demandes d'autorisation pour la mise à niveau du secteur avicole dans le cadre de l'application de la loi 49/99 ;
- La délivrance de **169** autorisations dont 4 concernant le transport de volailles pour 247 bâtiments et une capacité de 1,3 millions de poussins, ce qui porte le nombre total d'autorisations délivrées depuis le début de l'opération de mise à niveau

à 378 (dont 10 pour le transport) pour 703 bâtiments d'une capacité totale de 3,83 millions de poussins.

III- ACTIONS D'APPUI A LA PRODUCTION

III.1- Recherche adaptative

Le programme de recherche adaptative réalisé durant la campagne agricole 2009-10 a porté sur les thèmes suivants :

- Essai de traitement de semences pour la lutte contre le cléone ;
- Essai de sélectivité des désherbants sur betterave à sucre ;
- Essai catalogue des variétés de la betterave à sucre;
- Essai catalogue des variétés de céréales à paille et fourrages;
- Essai catalogue des variétés des légumineuses alimentaires;
- Essai catalogue des variétés du maïs ;
- Essai de comportement de différentes variétés de betterave à sucre ;
- Essai de comportement de différentes variétés de maïs ;
- Essai d'adaptation de différentes espèces d'arboriculture fruitière.

III.2- Promotion des analyses du sol

Au cours de la campagne 2009-2010, l'ORMVAD a réalisé, en collaboration avec les autres membres du CTRB, le prélèvement de 2000 échantillons de sols qui ont été analysés par la Société Labomag avec interprétation des résultats des analyses et recommandations d'engrais au profit des betteraviers. Les frais de cette prestation ont été imputés sur le budget du fond de développement agricole du CTRB.

Il importe de signaler que pour le cas de la betterave à sucre, l'ORMVAD œuvre en étroite collaboration avec les membres du CTRB et ce dans le cadre d'une commission thématique spécialisée dans les aspects de fertilisation.

III.3- Etudes de développement agricole

Le suivi technico-économique des exploitations agricoles et les études de développement agricole au titre de la campagne agricole 2009-2010 ont concerné ce qui suit:

- Participation à l'étude sur la reconversion collective en irrigation localisée dans certains secteurs d'irrigation dans le cadre du projet de modernisation des systèmes d'irrigation ;
- Participation au Projet pilote d'économie et de valorisation de l'eau dans le périmètre irrigué des Doukkala par le pilotage de la partie développement agricole incluant un observatoire de suivi technico-économique sur un échantillon de 3 exploitations par site soit un total de 6 exploitations en plus des actions d'encadrement des agriculteurs des deux sites ;
- Réalisation d'un suivi technico-économique de 100 exploitations réparties au niveau de tout le périmètre ;

- Participation à l'étude de la structuration et de la dévolution du projet de partenariat public-privé pour la mise en gestion déléguée du service de l'eau d'irrigation dans le périmètre irrigué des Doukkala ;
- Détermination des indicateurs de suivi agricoles de la deuxième tranche du périmètre Haut-Service et qui ont été discutés avec les experts de la JICA venus en mission dans le périmètre des Doukkala;
- Estimation des superficies des cultures sur la base d'un échantillon d'environ 600 points répartis sur l'ensemble du périmètre irrigué essentiellement ainsi qu'une estimation des rendements des principales cultures (betterave à sucre et blés) sur un échantillon de 575 points dans le cadre du projet MEC avec l'USAID. L'échantillonnage a été déterminé sur la base d'images satellitaires. Des moyens humains (une équipe au siège de l'ORMVAD et 4 équipes au terrain) ainsi que des moyens matériels (12 GPS, balances, faucilles, ...) ont été consacrés à cette opération. Un rapport relatant l'ensemble des résultats a été édité. Par ailleurs, et vu les résultats probants de cette opération, celle-ci sera étendue lors de la campagne agricole 2010-2011 en incluant la zone bour ;
- Participation à l'étude préliminaire relative au projet d'assistance technique en matière d'irrigation dans le cadre d'une aide publique au développement par la JICA. Le démarrage du projet en question est prévu pour le mois de Juin ou de Juillet 2011 ;
- Détermination des statistiques agricoles relatives à la production agricole dans la zone d'action de l'ORMVAD et qui sont sollicitées annuellement pour le Haut-Commissariat au Plan .

III.4- Encadrement des organisations professionnelles

Les activités de l'ORMVAD, en matière d'encadrement et de suivi des organisations professionnelles, se rapportent à :

- L'encadrement technique et juridique du secteur de la réforme agraire notamment la régularisation administrative et juridique des lots distribués et l'application des nouveaux textes relatifs aux dossiers de demande de la main levée ;
- L'encadrement pour la création de nouvelles organisations professionnelles et assistance technique et juridique auprès des organisations existantes.

III.4.1- Secteur de la réforme agraire

Le secteur de la réforme agraire se présente, au niveau de la zone d'action de l'ORMVAD, comme suit :

- 53 coopératives de la réforme agraire ;
- 1051 attributaires ;
- Superficie distribuée : 12400 Ha ; SAU : 10300 Ha

- Superficie en Bour : 4500 Ha ;
- Superficie en Irrigué : 5800 Ha.

Compte tenu de la réduction du ratio d'encadrement des coopératives de la réforme agraire suite au départ à la retraite de certains encadrants des coopératives, l'assistance technique de l'ORMVAD porte notamment sur :

- L'information et la sensibilisation générale sur les thèmes de vulgarisation programmés pour les principales cultures au niveau des arrondissements ;
- L'incitation du conseil d'administration des coopératives pour la tenue des assemblées générales annuelles ;
- L'instruction et le suivi des dossiers de la main levée présentés par les attributaires.

III.4.1.1- Assainissement juridique

L'assainissement juridique porte sur les activités suivantes:

- Le suivi de la situation administrative et juridique des lots non encore assainis et réattribués par la commission provinciale après le décès des attributaires initiaux, en collaboration avec les services centraux concernés du Ministère de l'Agriculture et les services de la circonscription domaniale d'El Jadida et de la conservation foncière ;
- La tenue des réunions des commissions locales pour la proposition de remplaçants des attributaires décédés en vue de leur présentation à la commission provinciale ; la situation des réunions tenues dans ce cadre est la suivante :

Dates des réunions prévues	Lieu	Nombre de cas étudiés
23-24-25/12/2009	Sidi Bennour	73
28-29/12/2010	Zemamra	reporté
30/12/2010	Bachaouia	reporté
31/12/2009	Zemamra	3
4-5-6/01/2010	Cercle El Jadida Sidi Smail	100

L'assainissement juridique des dossiers en instance dont le nombre dépasse 200 cas se trouve bloqué par la non tenue de la réunion de la commission provinciale qui doit se réunir pour étudier en plus des demandes d'attribution des lots vacants, l'approbation des décisions déjà prises par les commissions provinciales précédentes jugées non réglementaires (absence de certains membres au moment de la tenue de leurs réunions) et qui concerne 45 cas.

- Les réunions des commissions chargées de l'évaluation des biens d'équipement laissés par les attributaires décédés ont été tenues durant 8 séances et ont concerné 22 lots.

III.4.1.2- Immatriculation

L'état d'avancement de l'opération d'immatriculation des lots de la réforme agraire,

arrêtée au 31/07/2010, est la suivante :

- Nombre de lots distribués : 1051 ;
- Nombre de lots immatriculés : 1029 (98 %) dont ;
 - 933 au nom des attributaires, soit 89 % ;
 - 96 au nom de l'Etat, soit 9 % ;
- Nombre de lots en cours d'immatriculation : 22

La plupart des 22 lots ci-dessus mentionnés sont concernés par des charges ou des oppositions dont les dossiers sont jugés par les tribunaux d'El Jadida et de Sidi Bennour en faveur de l'Etat. Cependant, l'exécution de ces jugements est à poursuivre par la circonscription domaniale d'El Jadida auprès des tribunaux précités.

III.4.1.3- Traitement et suivi des dossiers de demande de main-levée

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux textes régissant le secteur de la réforme agraire et en concertation avec les institutions concernées par l'application des textes, l'ORMVAD prépare les dossiers de demandes de la main levée parvenus des différents arrondissements à la commission provinciale désignée à cet effet pour étude et avis avant leur envoi au Ministère pour octroi de la main levée.

La situation au 2/08/2010 des dossiers de demandes de la main levée traités se présente comme suit :

- Nombre de dossiers présentés à la commission : 237 ;
- Nombre de dossiers étudiés par la commission : 220 ;
- Nombre de dossiers ayant un avis favorable : 182 ;
- Nombre de dossiers transmis au Ministère : 182 ;
- Nombre de dossiers ayant reçu la main-levée : 127 ;
- Nombre de dossiers en instance (pour complément de pièces) : 57.

Les demandes présentées ne représentent que 22 % du total des lots de la réforme agraire (1051). Ce retard enregistré est dû essentiellement au non acquittement des attributaires de leurs dettes vis-à-vis de l'Etat et les autres organismes et de la situation de l'assainissement juridique de certains lots.

III.4.2- Encadrement des organisations professionnelles hors réforme agraire

L'encadrement des autres organisations professionnelles hors du secteur de la réforme agraire porte sur le conseil juridique et technique en collaboration avec les autres services et départements concernés dont les plus actives sont celles de la collecte et la commercialisation du lait dont le suivi est effectué par le Service de la Production Animale.

Les nouvelles demandes de création des coopératives, durant 2010, sont au nombre de 12 réparties selon le type comme suit :

- Viticoles : 4

- Approvisionnement : 2
- Multifonctionnelles : 3
- Cunicole : 1
- Commercialisation : 2

III.4.3- Réponses aux requêtes :

Au cours de la campagne 2009/2010, l'ORMVAD a procédé à la réponse à 35 requêtes émanant des agriculteurs directement ou indirectement par le biais de la province ou du Ministère ; se rapportant essentiellement aux litiges entre héritiers des attributaires décédés.

III.5- Communication et information agricole

Les activités entreprises par l'ORMVAD dans ce sens durant la campagne agricole 2009-2010 concernent essentiellement les aspects suivants :

- La conception et la réalisation des supports scripto-audio-visuels ;
- La gestion de la fourniture et la documentation ;
- La participation à l'animation des manifestations ;
- La couverture audiovisuelle des manifestations ;
- La réalisation et le suivi des prestations.

III.6- Encadrement des coopératives féminines

L'encadrement administratif et technique des coopératives féminines de la zone d'action de l'ORMVAD est assuré par les arrondissements de développement agricole. L'encadrement consiste en des visites sur les lieux pour l'encadrement technique et administratif et/ou l'assistance de ces coopératives à la participation aux foires régionales et nationales et la tenue de leurs assemblées générales.

III.7- Participation aux réunions des instances institutionnelles régionales

De part l'importance de l'agriculture dans la région des Abda-Doukkala, l'ORMVAD est sollicité pour participer activement aux différentes réunions des instances institutionnelles de la région pour le traitement des problèmes courants de l'agriculture dans la région, la validation des plans d'action et la réflexion sur les voies de développement de ce secteur.

Ainsi, l'ORMVAD assiste aux réunions suivantes :

- Réunions du Conseil Régional ;
- Réunions des Conseils Provinciaux d'El Jadida, de Sidi Bennour et de Safi ;
- Réunions du Comité Technique Provincial de l'Agriculture d'El Jadida et de Sidi Bennour;
- Réunions de la Chambre d'Agriculture des Doukkala Abda.

IV- AUTRES CONTRIBUTIONS AU

DEVELOPPEMENT RURAL

En plus des activités liées au développement agricole dans sa zone d'action qui contribuent d'une manière significative au développement rural, l'ORMVAD contribue avec d'autres actions entres autres les actions sociales qui portent sur l'alphabétisation, l'Initiative Nationale du Développement Humain et l'encadrement des centres socio-culturelles.

Les réalisations ont porté sur les actions suivantes:

IV.1- Alphabétisation fonctionnelle de la population rurale

Au titre de la campagne agricole 2009-2010, 7 centres d'alphabétisation sont ouverts au profit de 209 bénéficiaires.

IV.2- Initiative Nationale du Développement Humain

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Initiative Nationale de Développement Humain à l'échelle des Provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour, l'ORMVAD contribue à l'animation des comités locales et la cellule d'appui technique aux divisions de l'action Sociale.

De même, il assure l'assistance et l'encadrement nécessaire aux porteurs de projets dans l'élaboration et l'exécution de leurs projets.

IV.3- Encadrement des centres socio-éducatifs

L'ORMVAD a assuré durant cette campagne l'appui et l'accompagnement nécessaires aux centres socio-éducatifs créés afin qu'ils réalisent leurs activités dans de bonnes conditions. Ces centres sont ceux des communes rurales d'Ouled Hamdane, de Motrane et de Zaouiate Saiss.

Les activités de ces centres comprennent essentiellement l'apprentissage de métiers d'artisanat, l'alphabétisation fonctionnelle, la formation par apprentissage dans le domaine agricole et un Centre d'accueil pour l'hébergement des filles en scolarisation et en difficultés de logement.

V. PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS REGIONALES ET NATIONALES:

V.1- Contribution au Salon de l'Agriculture de Meknès:

Comme à l'accoutumé, l'ORMVAD contribue chaque année à la participation de la région des Doukkala–Abda au Salon de l'Agriculture du Maroc de Meknès. Cette manifestation a été tenue cette année du 28 Avril 2010 au 2 Mai 2010.

Les principales activités auxquelles l'ORMVAD a participé sont les suivantes :

a- La participation aux réunions du comité régional d'organisation :

L'ORMVAD a participé à toutes les réunions de ladite commission. Les réunions ont été consacrées à :

- Séance de lancement de l'appel d'offres pour le choix de la société de communication pour la conception et la réalisation du stand de la région ;
- Séance d'ouverture des plis pour l'appel d'offres en question ;
- Séances de travail et de mise au point avec la société de communication retenue sur la conception du stand de la région et sa réalisation;

b- Le choix de produits spécifiques à la région pour exposition au niveau du stand de la région Doukkala-Abda et approvisionnement du stand en ces produits :

Lors des réunions tenues avec la société de communication sur la préparation du stand de la région, les produits agricoles et agroindustriels à exposer ont été identifiés. L'ORMVAD et les DPA de Safi et d'El Jadida ont assuré l'approvisionnement du Stand en produits agricoles et agro-industriels. Ces produits ont été collectés auprès des agriculteurs de la région et les unités agro-industrielles concernées. De même, des fiches techniques sur ces produits ont été élaborées et mises à la disposition de la société pour diffusion aux visiteurs.

c- La sélection des agriculteurs de la région à primer par filière à l'occasion du Salon :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la note émanant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, relative au choix des meilleures unités de production en vue de les primer en marge des deuxièmes assises nationales de l'agriculture qui sont organisées à l'occasion de la 4^{ème} édition du SIAM, l'ORMVAD a procédé à la sélection des meilleures exploitations agricoles à l'échelle de sa zone d'action selon la procédure en vigueur en vue de la participation au concours national.

d- L'organisation de visites au salon au profit des agriculteurs et des techniciens :

Afin de faire bénéficier le maximum d'agriculteurs et de techniciens de cette grande manifestation, l'ORMVAD a organisé des visites à ce salon, sur son compte, au profit des agriculteurs et des techniciens.

Les objectifs escomptés sont les suivants :

- **Permettre à un grand nombre d'agriculteurs et de techniciens de la zone d'action de l'ORMVAD de s'informer sur les technologies exposées dans le cadre de cette manifestation ;**
- **Permettre aux agriculteurs de contacter des investisseurs nationaux et étrangers pour éventuellement tisser des relations de partenariat ;**

Le nombre total de bénéficiaires est de 157 personnes.

Ces visites ont permis aux participants d'échanger des informations et des connaissances avec les exposants et de s'informer sur les nouvelles technologies. L'ORMVAD a assuré le transport, la restauration complète et l'hébergement au profit des participants à cette manifestation.

e- La sensibilisation et l'encadrement des organisations professionnelles pour l'organisation de visites au profit de leurs adhérents :

L'ORMVAD a mené une large campagne de sensibilisation auprès des représentants des organisations professionnelles de sa zone d'action pour les inciter à organiser des visites de groupes au salon. Plusieurs associations et coopératives ont répondu à cette invitation par l'organisation de visites, par leurs propres moyens, au profit de leurs adhérents. Le nombre total de bénéficiaires s'élève à environ 1.000. L'ORMVAD a assuré aussi l'encadrement des participants à ces visites.

f- L'animation et l'encadrement des visiteurs au niveau du stand de la région Doukkala–Abda :

L'ORMVAD a assuré l'animation du stand et l'encadrement des visiteurs durant toute la période du salon. Ainsi, des cadres et des techniciens ont été mobilisés à cet effet. Ils ont assuré l'encadrement des visiteurs du stand et la logistique nécessaire pour le bon déroulement des visites des agriculteurs et des techniciens de la région au salon.

V.2- Contribution à l'organisation du Salon du Cheval d'El Jadida

La contribution de l'ORMVAD à l'organisation du Salon du Cheval d'El Jadida peut être résumée comme suit :

a- Contribution à la conception du stand de la région

En plus de sa contribution aux travaux d'aménagements du salon, l'ORMVAD a participé aux travaux du Comité Régional d'organisation de la participation de la région des Doukkala-Abda au Salon. Il a assisté à plusieurs séances de travail relatives à la conception du stand et le choix des produits à exposer.

b- Organisation des visites au Salon

L'ORMVAD a organisé, le 20/10/2009, des visites au salon, en étroite collaboration avec les autorités locales et la Direction Régionale de l'Agriculture des Doukkala-Abda. Le nombre de visiteurs relevant de sa zone d'action a dépassé les 400 personnes.

V.3- Contribution à la manifestation du Moussem Moulay Abdellah Amghar

Dans le cadre de ses activités d'émulation, l'ORMVAD a organisé durant la campagne agricole 2009-2010 des concours culturels et de coopération à l'échelle

de sa zone d'action en vue d'octroi de primes aux meilleurs producteurs. Ces concours ont été organisés à l'échelle des arrondissements de développement agricole pour la sélection des meilleurs producteurs et des meilleures coopératives pour certaines filières agricoles.

Les filières retenues sont : les céréales, l'olivier, la vigne, le figuier, le maraîchage de saison, le maraîchage de primeurs sous irrigation goutte-à-goutte et le lait.

Au total 26 agriculteurs et 4 coopératives ont été sélectionnés et primés.

La cérémonie de distribution des primes a été organisée à l'occasion du Moussem Moulay Abdellah, et ce lors de la journée officielle du 12/07/2010 en présence de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida.

Par ailleurs, l'ORMVAD a aménagé un stand spécial pour la sensibilisation et l'information des agriculteurs et du grand public sur les nouvelles mesures prises par l'Etat en matière d'aides financières. A cet occasion, des messages audio-visuels ont été diffusés et de documents écrits ont été distribués et affichés.

V.4- Participation à l'organisation de la Foire Nationale des Animaux de Boucherie

La 2^{ème} Foire Nationale des Animaux de Boucherie (FNAB 2009) a été organisée conjointement par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, l'ORMVAD et l'Association Nationale des Producteurs des Viandes Rouges et a été tenue les **17, 18 et 19 Novembre 2009 à El Mechrek -Sidi Bennour, Province El Jadida**. L'ORMVAD a contribué à la conception de la foire, le Choix des animaux pour exposition, l'animation et l'encadrement des visiteurs.

Cette manifestation a été placée sous le thème "**Intensification et Valorisation des Viandes Rouges, Défis du Plan Maroc Vert**" et a été inaugurée le 18/11/2009 par le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et le Gouverneur de la Province d'El Jadida, en présence du Directeur de Développement des Filières de Production, du Directeur de l'ONSSA, le Président de la COMADER, le Directeur de la DRA des Doukkala-Abda et de l'ORMVAD, de la DPA d'El Jadida et de Safi, le Président de l'Association Nationale des Producteurs de Viandes Rouges (ANPVR), des autorités locales, élus et les éleveurs.

En marge de cette manifestation, des séances de vulgarisation ont été organisées au sein de la foire à travers la projection de films de vulgarisation sur l'alimentation du bétail d'engraissement et le croisement industriel bovin et la présentation des races à viande et des croisements

En outre, il a été organisé 2 séminaires : le 1^{er} le 17/11/2009 sous forme de table ronde à Sidi Bennour sous le thème " Place des vaches allaitantes et du croisement industriel bovin " et le 2^{ème} le 18/11/2009 sous forme de conférence scientifique à El Jadida sous le thème : " Production de viandes rouges et les mesures entreprises ".

En plus de ces activités, plusieurs concours ont été organisés en vue de l'encouragement des éleveurs dans le domaine des productions des viandes rouges.

Par ailleurs, des primes ont été accordées par l'ANPVR et par l'ORMVAD aux éleveurs et sont relatives aux concours animaux, en plus d'une prime de transport et de participation.

Enfin, près de 15.000 visiteurs ont pu se rendre à cette manifestation provenant de la région des Abda-Doukkala mais également de différentes régions du Royaume (dont 8.000 le 18/11/2009).

VI- ACTIVITES DU GUICHET UNIQUE

En application des dispositions du Code des Investissements Agricoles, l'Etat accorde des aides financières, sous forme de subventions et de primes, aux investissements agricoles réalisés par les agriculteurs (personnes physiques ou morales). Elles concernent l'acquisition des facteurs de production, l'aménagement et l'équipement des exploitations agricoles, le développement de l'élevage et la promotion des infrastructures de valorisation et des exportations des produits agricoles.

Les aides financières de l'Etat sont accordées aux agriculteurs, par le canal du Fonds de Développement Agricole (FDA) et sont soit versées directement aux agriculteurs ou pré-financées par les fournisseurs ou les prestataires de services.

En application des dispositions de la décision conjointe du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et du Ministre de l'Economie et des Finances du 24 janvier 2008 et de la note circulaire N°34/SG/MAPM du 20 Février 2008 relatives aux modalités de traitement des dossiers de demande de l'aide financière de l'Etat distribuée dans le cadre du fonds de développement agricole, le Guichet unique a été institué au niveau de l'ORMVAD pour servir d'interlocuteur unique vis-à-vis des agriculteurs, en matière d'octroi des aides financières versées directement aux agriculteurs.

Ce guichet est composé d'une cellule au niveau du siège de l'ORMVAD, composée de deux ingénieurs et deux techniciens et six antennes au niveau du terrain.

Conformément aux dispositions de la décision conjointe du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et du Ministre de l'Economie et des Finances du 24 janvier 2008, la réception des dossiers de demande de l'aide financière de l'Etat, la transmission de ces dossiers aux entités techniques concernées pour contrôle et établissement de constats de réalisation des investissements, l'établissement des décisions de paiement, ainsi que la transmission des décisions au Crédit Agricole du Maroc pour paiement aux postulants sont assurées par les agents du Guichet Unique.

Tous les dossiers de demande de l'aide financière de l'Etat sont répertoriés et classés au niveau des locaux du Guichet unique.

L'établissement des constats de réalisation des investissements est réalisé par les services techniques de l'ORMVAD qui sont aussi appelés, selon les termes de la note n°34/SG/MAPM du 20/02/2008, à étudier et contrôler les investissements objet d'aide financière.

Afin de préciser le rôle des différentes entités techniques impliquées dans l'établissement des constats de réalisation des investissements, objet de demande d'aide financière de l'Etat, une note de service interne à l'ORMVAD a été instauré sous numéro 226/ORD en date du 02/06/2008.

La situation relative au traitement des dossiers de demandes des aides financières de l'Etat par le guichet unique de l'Office Régional de Mise en Valeur agricole des Doukkala se présente, jusqu'au 31/12/2009, comme suit :

- Le nombre de dossiers reçus par l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala est de 1318 avec un montant total de 111,39 MDH ;
- Le nombre de dossiers dont les décisions de déblocage sont transmises aux CAMs est de 693 avec un montant de 60 MDH, soit 68 % en terme de nombre et 54 % en terme de montant par rapport à la situation des dossiers reçus ;
- Le nombre de dossiers régularisés par les CAMs est de 579 avec un montant de 40,67 MDH, soit 65 % en termes de nombre et 68 % en termes de montant par rapport à la situation des décisions transmises.

GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

1. Exécution des budgets

1.1 Budget d'investissement

a. Présentation du budget 2010

Répartition des crédits de paiement par source de financement

(En MDH)

Exercice	Crédits de paiement			Source de financement en %		
	Global en MDH	Part Service de la dette		LF	FDA	CONTRIBUTION ORMVAD
		En MDH	En %			
2010	440,620	307,202	70%	94%	0%	6%

Les crédits de paiement inscrits au budget d'investissement de l'ORMVAD au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 440,62 MDH dont 53,30 MDH en crédits de reports, soit 11,64 % des crédits de paiement. Les crédits d'engagement sur ultérieurs s'élèvent à 153,72 MDH.

Les crédits de paiement réservés au service de la dette s'élèvent à 307,202 MDH représentant ainsi 70% des crédits de paiement. Par conséquent, seul 30% des crédits de paiement, soit 133,41 MDH sont réservés aux opérations d'investissements, aux actions d'appuis et aux actions de développement. Les principales opérations programmées au titre de l'exercice 2010 sont détaillées dans le tableau ci-après :

Répartition des crédits de paiement par composante en MDH

Désignation	2010	
	Crédits de paiement	%
1- Aménagement en grande hydraulique	51,080	11,59
1-1- Projet d'aménagement du Haut Service	16,510	3,75
1-2 - Programme National d'Economie de l'Eau en Irrigation	34,570	7,85
2- Projet d'aménagement en zone bour	1,260	0,29
3- Service de l'Eau	56,410	12,80
4- Développement Agricole	4,750	1,08
5- Actions d'appui	19,620	4,45
6- Service de la Dette	307,200	69,72
7- Autres	0,300	0,07
Total	440,620	100

Le financement du budget d'investissement est assuré principalement par les subventions de l'Etat (Loi de Finances) avec 94%. Le reste, soit 6% provient de la contribution de l'ORMVAD à l'investissement à partir de ses ressources propres.

b. Exécution budgétaire

b-1 Au niveau des dépenses

L'exécution budgétaire montre que le taux d'engagement global s'élève à 94% ; les taux d'ordonnancement et de paiement s'élèvent respectivement à 85% et à 80%. Quant au taux d'ordonnancement rapporté aux crédits engagés, il a été de l'ordre de 90% et celui de paiement rapporté aux ordonnancements a dépassé les 94%. Cette performance en terme de réalisation budgétaire montre la maîtrise aussi bien des prévisions budgétaires que de l'ordonnancement des actions programmées.

Quant à l'exécution budgétaire par source, elle est détaillée comme suit :

(En MDH)

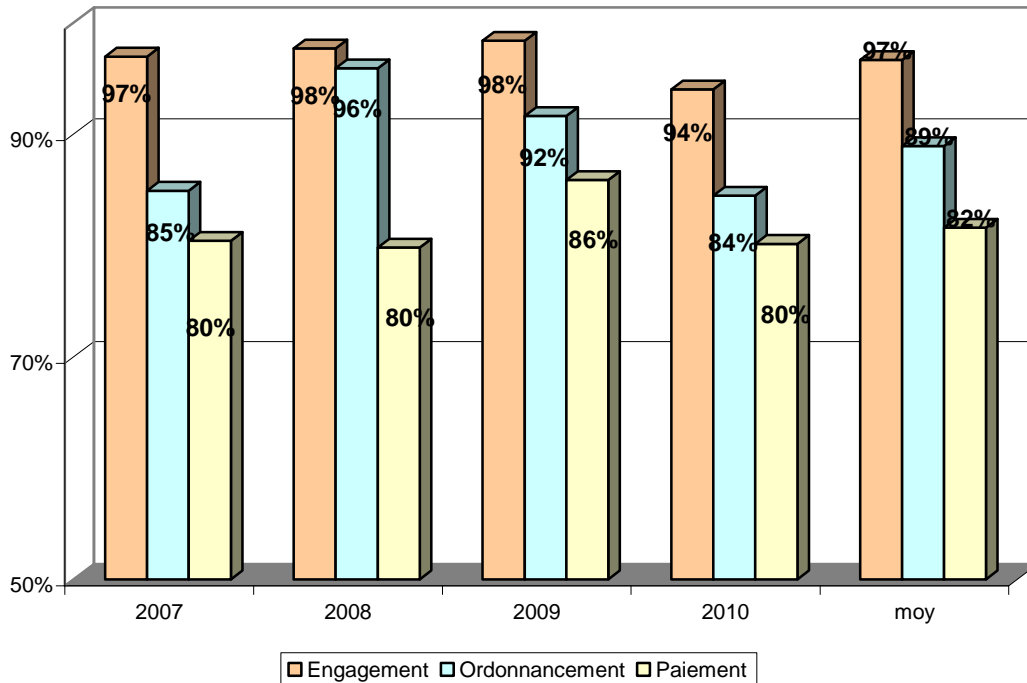
Source de financement	Crédits de paiement (1)	Engagement (2)	(2)/(1)	Ordonnancement (3)	(3)/(1)	Paiement (4)	(4)/(1)
Loi de finances	413,71	393,36	95,1	356,48	86,2	338,04	81,7
FDA	0,12	0,12	100,0	0,00	0,0	0,00	0,0
Contribution de l'ORMVAD	26,79	20,77	77,5	16,21	60,5	15,01	56,0
Total	440,62	414,25	94,0	372,69	84,6	353,05	80,1

Ainsi, le taux d'engagement pour la composante de la Loi de Finances s'élève à 95%. Les taux d'ordonnancement et de paiement s'élèvent respectivement à 86% et 82%. Les crédits non engagés d'un montant de 21 MDH s'expliquent principalement par :

- le rythme d'exécution du Programme National de l'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI). Il s'agit d'un projet financé par les bailleurs et dont les date d'entrée des prêts n'a démarré qu'en septembre 2010 ajouté aux délais nécessaires pour l'élaboration des procédures de passation des marchés par les bailleurs de fonds. En effet, sur les 34 MDH programmés au titre de l'exercice 2010, seul 11 MDH ont été engagés.
- La liquidation d'un certain nombre de marchés à des montants inférieurs à leurs montants d'engagements initiaux.
- L'annulation des crédits des marchés cadres non ordonnancés au 31/12/2010 en application des textes en vigueur.

Pour ce qui est de la contribution de l'ORMVAD, le taux d'engagement s'élève à 78 % ; les taux d'ordonnancement et de paiement sont respectivement de 61% et 56%.

Evolution des taux d'engagement, d'ordonnancement et de paiement au cours des quatre derniers exercices



b-2- Au niveau des recettes :

Les ressources du budget d'investissement proviennent des subventions de l'Etat (Loi de Finances) et de la contribution de l'ORMVAD à l'investissement à l'effort de la maintenance, aux actions d'appui et au remboursement du service de la dette.

La situation des subventions par source de financement, au titre de l'exercice 2010, est détaillée comme suit :

EN MDH

Source de financement	Excédent de trésorerie au 31/12/2009 (1)	Subventions de 2009 reçues en 2010 (2)	Solde de trésorerie (3)=(1)+(2)	Subventions prévues en 2010 (4)	Subventions de 2010 reçues en 2010 (5)	Reste à recevoir de la subvention de 2010 (6)=(4)-(5)	Subventions annulées en 2010 (7)=(4)-(5)-(6)
Loi de finances	51,32		51,32	362,39	362,39	0,00	0,00
FDA	0,12		0,12				0,00
Contribution de l'ORMVAD	0,72	3,07	3,79	23,00	12,00	4,98	6,02
Total	52,16	3,07	55,23	385,39	374,39	4,98	6,02

Par ailleurs, il y a lieu de signaler qu'en sus de la gestion du budget d'investissement, l'ORMVAD gère des crédits délégués par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. En effet, les crédits délégués au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 2,23 MDH dont 0,5 MDH dans le cadre du Fonds de Développement Agricole et 1,73 MDH dans le cadre du budget général avec 1MDH comme crédit d'engagement.

Ainsi, sur les 2,3 MDH de crédits accordés, seulement 20% ont été engagés .Ceci est du à l'ajournement de l'opération relative aux travaux d'aménagement hydro agricole.

1.2 Budget de fonctionnement

a. Présentation du budget 2010

Les crédits ouverts au titre de l'exercice 2010 ont été de 234,83 MDH dont 177,44 MDH représentent les dépenses propres à l'exercice 2010, 26,38 MDH des restes à mandater et 31,01 MDH comme excédent prévisionnel à la fin de l'exercice.

Quant aux recettes prévisionnelles, elles proviennent du disponible de trésorerie au début de l'exercice 2010 qui s'élève à 35,79 MDH et des recettes propres à l'exercice d'un montant de 199,04 MDH. Ces dernières sont composées principalement des redevances d'eau d'irrigation (164,26 MDH) et des recettes de restitution des montants d'impôt (22,09 MDH) prélevés indûment par les services des impôts.

Répartition des dépenses de fonctionnement

(En MDH)

Exercice	Dépenses propres à l'exercices (1)	Reste à Mandater (RAM) (2)	Crédits Ouverts (hors Excédent de trésoreie) (3)=(1)+(2)	Excédent de trésorerie prévisionnel (4)	Total Budget (3) + (4)
2010	177,44	26,38	203,82	31,01	234,83

Le budget de fonctionnement se caractérise par la budgétisation, en plus des dépenses de fonctionnement, de 23 MDH comme une contribution de l'ORMVAD à l'investissement

a- Exécution budgétaire 2010

b.1 Au niveau des dépenses

Sur les 177,44 MDH de crédits de dépenses prévus initialement, seul 148,5 MDH ont été engagés. Cet écart s'explique principalement par les reliquats dégagés après engagement au niveau des principaux postes de dépenses à savoir :

- Les dépenses du personnel pour un montant de 7,35 MDH ;
- Les autres frais de fonctionnement pour un montant de 15,57 MDH dont 14 MDH se rapportant au frais d'énergie électriques des stations de pompages ;
- La contribution de l'ORMVAD à l'investissement pour un montant de 6 MDH.

b.2 Au niveau des recettes

b.2.1 Emissions et recouvrements de l'eau d'irrigation et de la participation directe

L'exercice 2010 se caractérise par l'application de deux augmentations des tarifs de l'eau d'irrigation et de la taxe de pompage respectivement en septembre 2009 et février 2010. Il a connu également l'application de la décision d'exonération des agriculteurs et sociétés d'Etat des majorations de retards et des frais de recouvrement des redevances d'eau d'irrigation et de la participation directe.

Quant aux créances de l'exercice se rapportant à l'eau d'irrigation, elles ont connu une nette augmentation par rapport à l'exercice 2009. Cette évolution s'explique par l'augmentation des émissions de l'encours qui sont passées de 59,32 MDH en 2009 à 160,99 MDH en 2010, soit une augmentation de 171 %. Il en est de même pour les recouvrements qui sont passés de 55,2 MDH en 2009 à 132,29 MDH en 2010, soit une augmentation de 140 %.

Le taux de recouvrement moyen, il est de 64,54%. Ce taux de recouvrement moyen cache un écart important entre les taux de recouvrement des créances de l'exercice et les créances antérieures. En effet, le taux de recouvrement des créances de l'exercice s'élève à 82% alors que celui des créances de l'antérieur, il a avoisiné les 16%. L'analyse détaillée de l'évolution des émissions et des recouvrements fait ressortir que :

- Le taux de recouvrement moyen réalisé en 2010 est supérieur à celui de l'exercice 2009 qui est passé de 54% en 2009 à 64,54% en 2010, soit une augmentation de 10 points.
- Le taux de recouvrement des créances de l'exercice est satisfaisant. Il s'élève à 82%. Quant à celui de l'antérieur, il avoisine les 16%, taux jugé faible. Cette faiblesse s'explique par les difficultés rencontrées dans le recouvrement des créances anciennes.

Evolution des émissions et des recouvrements des redevances d'eau d'irrigation en MDH

Désignations	2007	2008	2009	2010
Emissions	163,766	139,709	125,880	218,904
- Exercice	105,574	77,740	59,321	160,990
- Antérieur	58,192	61,969	66,559	57,914
Recouvrement	101,797	73,150	67,966	141,290
- En cours	89,484	62,270	55,197	132,294
- Antérieur	12,313	10,880	12,769	8,996
Taux de recouvrement en %	62,16%	52,36%	53,99%	64,54%
- Exercice	84,8%	80,1%	93,0%	82,2%
- Antérieur	21,2%	17,6%	19,2%	15,5%
Restes à recouvrer	61,969	66,559	57,914	77,614

Quant aux émissions et aux recouvrements se rapportant à la participation directe, ils sont détaillés ci-après :

Evolution des émissions et des recouvrements de la participation directe en MDH

Désignations	2007	2008	2009	2010
Emissions	3,661	3,698	3,717	3,172
- Exercice	0,470	0,505	0,576	0,491
- Antérieur	3,191	3,193	3,141	2,681
Recouvrement	0,468	0,557	1,036	0,404
Taux de recouvrement en%	12,78%	15,06%	27,87%	12,75%
- Exercice	80%	81%	97%	78%
- Antérieur	2,85%	5%	15%	1%
Restes à Recouvrer	3,193	3,141	2,681	2,768

Le taux de recouvrement des redevances de la participation directe a connu une diminution en passant de 27,8% en 2009 à 12,78% en 2010. Ceci s'explique principalement par les difficultés de recouvrement des créances anciennes qui représentent 85% des créances globales. En effet, si le taux de recouvrement de l'encours est satisfaisant (78%), il est très faible pour les créances anciennes puisqu'il n' même pas atteint 1%

Quant aux émissions et aux recouvrements se rapportant à la redevance d'eau et de la participation directe, ils sont détaillés comme suit :

Evolution des émissions et des recouvrements des redevances d'eau et de la participation directe en MDH

DESIGNATION	2007	2008	2009	2010
Emissions	167,43	143,41	129,60	222,07
- Exercice	106,04	78,25	59,89	161,48
-Antérieur	61,38	65,16	69,70	60,59
Recouvrement	102,27	73,71	69,00	141,69
Taux de recouvrement en %	61,08	51,40	53,24	63,81
- Exercice	84,74	80,10	93,07	82,16
- Antérieur	20,21	16,91	19,01	14,88
Restes à recouvrer	65,16	69,70	60,59	80,78

Le taux de recouvrement des créances d'eau d'irrigation et de la participation directe s'élève à 63,81 % contre 53,24% en 2009. Ce niveau de réalisation s'explique principalement par les contraintes rencontrées dans le recouvrement des créances anciennes. Ces difficultés sont de deux ordres :

- Lourdeur des procédures de poursuite dans le cadre de la Loi 15/97 ;
- Une bonne partie des arriérés est problématique (Abandon, litiges entre co-propriétaires, etc...).

b.2.2 Autres recettes

Les réalisations en matière des recettes outre celles des redevances d'eau et de la participation directe ont enregistré un taux de réalisation de 70 % en 2010 contre 68 % réalisé en 2009. Ce résultat s'explique principalement par non restitution du reliquat des impôts indûment prélevés. En effet, sur les 22,09 MDH prévus, aucun recouvrement n'a été opéré.

C. Mesures entreprises par l'ORMVAD pour l'amélioration des recouvrements des redevances d'eau et de la participation directe

Dans l'objectif de l'amélioration des recouvrements au titre de l'exercice 2010 et à l'issue d'un diagnostic de la situation des émissions et des recouvrements au titre de l'exercice précédent, l'ORMVAD a mis en place un plan d'action qui s'articule autour de plusieurs axes. Il s'agit de :

C-1- Organisation de l'opération des recouvrements à travers :

- Des réunions de sensibilisation avec les différents responsables pour les impliquer davantage dans l'opération de recouvrement. A cet effet, plusieurs réunions ont tenues aussi bien au siège qu'au terrain.
- La désignation d'un coordonnateur au niveau chaque arrondissement pour superviser entre autres l'opération de recouvrement avec la mise en place d'une cellule de recouvrement au niveau de chaque arrondissement.
- La mise en place d'un comité de suivi des recouvrements au niveau du siège avec la tenue des réunions périodique avec les coordonnateurs.
- La consolidation des recouvrements par prélèvement à la source auprès de la COSUMAR et le renforcement du recouvrement direct (voie de régie)

C-2 - Recouvrement à l'amiable par le biais :

- Du contact direct avec les endettés en vue de les informer de l'obligation de l'apurement de leurs situations comptable vis-à-vis de l'ORMVAD s'ils veulent bénéficier du service de l'eau d'irrigation.
- De l'information des autorités provinciales et locales ainsi que les organisations professionnelles de la nécessité de l'assainissement de la situation comptable des agriculteurs vis-à-vis de l'ORMVAD ;
- Le suivi du respect des engagements pris par les agriculteurs, lors de l'opération de l'exonération des majorations de retard, pour le paiement échelonné de leurs dettes.
- La focalisation des efforts sur l'opération d'arrachage de la betterave du fait de l'importance que revêt cette opération pour le recouvrement. En effet, en moyenne plus de 80% du recouvrement des créances de l'eau d'irrigation et la participation directe sont réalisés par prélèvement à la source auprès de la sucrerie.

C-3 - Mesures coercitives par l'instauration de

- La coupure systématique des agriculteurs endettés des secteurs gravitaires ;
- La privation totale d'eau d'irrigation des secteurs aspersionnels des CGR 312 extension, soit 1.100 ha et ce en vue d'inciter les agriculteurs de ces secteurs à se présenter pour la négociation en vue du paiement de leurs dettes ;
- Le renforcement de la coupure au niveau des secteurs aspersionnels par l'installation des robinets vannes et plaques pleines. Elle est systématique pour les blocs totalement endettés, les parcelles en litige ou les endettés poursuivis.
- L'activation des dispositions prévues par la loi 34/94. cette activation s'effectuera à travers l'identification des parcelles en litige qui doivent être présentées par les représentants de l'ORMVAD à la commission locale de mise en valeur agricole (CLMVA) pour examen et ce conformément à la loi 34/94 ;

- Le renforcement de l'opération du recouvrement forcé conformément à la loi 15/97 en faisant aboutir la procédure de poursuite enclenchée à l'encontre des agriculteurs endettés ; et la proposition d'autres pour la poursuite dans le cadre de la loi 15/97 se rapportant au recouvrement des créances publiques
- Le recours massif aux Avis à tiers détenteurs (A.T.D) auprès des banques.

Il a été décidé, également, de subordonner l'octroi des attestations ou tout document administratif, aux agriculteurs, à l'assainissement de leur situation comptable vis à vis de l'ORMVAD.

En sus des mesures prises et suite à l'entrée en vigueur de la décision d'exonération des agriculteurs et des sociétés d'Etat SODEA et SOGETA des majorations de retards et des frais de recouvrements des redevances d'eau d'irrigation et de la participation directe, l'ORMVA des Doukkala a saisi les autorités régionales et provinciales ainsi que les organisations professionnelles pour les informer de la décision d'exonération afin qu'ils sensibilisent les agriculteurs à adhérer à cette opération en vue de les bénéficier de l'exonération des majorations de retards et des frais de recouvrements. Il a également informé la totalité des agriculteurs endettés pour les inciter à adhérer à cette opération qui leur permettra de bénéficier des dispositions prévues par la décision susu citée. Ainsi par l'adhésion des endettés à cette opération, le montant d'exonération serait de 14,85 MDH. Le montant de la dette concerné par la décision (exigible au 30 juin 2009) s'élève à 55,87 MDH.

2. Gestion des prêts

L'ORMVAD a contracté des prêts auprès des bailleurs de fonds pour le financement partiel de l'aménagement du périmètre Haut Service. Le paiement des premières échéances a débuté le 01/04/1994 pour le FADES et se termineront le 20/06/2026 par le règlement de la dernière échéance de la JICA (Ex.JBIC).

La situation du service de la dette arrêtée au 31/12/2010 se présente comme suit :
(EnMDH)

DESIGNATION	FINANCEMENT EXTERNE			FINANCEMENT INTERNE
	FADES	BEI	JICA	CDG
Montant du prêt	819,566	620,786	1 148,266	435,000
Cumul des montants remboursés au 31/12/2010	563,712	539,479	266,723	362,500
Reliquat du principal restant à rembourser	255,854	81,307	881,543	72,500

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

I- GESTION DES EFFECTIFS

Le Personnel en activité à l'ORMVAD compte à la fin de l'exercice 2010 un effectif de 485, contre 516 au début de l'exercice 2009, soit une réduction d'environ 6%. Cette réduction s'explique par l'effectif des agents ayant bénéficié de la retraite pour limite d'âge.

Selon la répartition géographique, le nombre d'agents affecté au siège est de 170, soit 35,06 % contre 315 agents au périmètre, soit 64,94 %.

L'effectif des cadres supérieurs est de 172 dont 16 sont de sexe féminin. Le taux d'encadrement moyen est de 35,46 % contre 34,30% durant l'exercice précédent.

II- FORMATION CONTINUE ET GESTION DES CARRIERES

II-1 Formation Continue

Les réalisations au titre de l'exercice 2010 en matière de formation ont porté sur l'organisation de 632,4 semaines stagiaires au profit de 374 agents contre 256,6 semaines stagiaires en 2009 pour un effectif de 164 agents.

II-2 Gestion des Carrières

-EAP

L'exercice 2010 a connu l'organisation de 7 examens d'aptitude professionnelle pour 22 postes budgétaires.

-Promotion au choix

26 postes ont été réalisés pour cette opération au profit des candidats remplissant les conditions pour cette promotion.

III ENVIRONNEMENT SOCIAL

III-1 Retraite

L'effectif des agents affiliés à la RCAR au 31/12/2010 est de 480. par ailleurs, 5 agents sont affiliés à la CMR. En outre, l'effectif des adhérents au régime Recore est actuellement de 30 cadres.

III-2 Dialogue social

Dans le cadre de la concertation régulièrement tenue avec ses partenaires sociaux, l'ORMVAD a tenu des réunions avec les représentants des syndicats et du personnel. Le nombre de réunions tenues en 2010 avec les syndicats s'élève à 4 séances au cours desquels ont été débattus des points intéressant le personnel.

Ces concertations visent à renforcer le dialogue social, développer l'esprit d'appartenance et introduire une nouvelle culture où les partenaires sociaux se sentiraient impliqués dans la réalisation des objectifs assignés à l'établissement.

Par ailleurs, L'ORMVAD a accordé aux partenaires sociaux les facilités matérielles nécessaires afin de mener à bien leurs tâches ou assister aux réunions de leurs centrales syndicales. Ces facilités consistent en la mise à la disposition des syndicats à l'ORMVAD les moyens de transport ainsi que les autorisations d'absence nécessaires.

III-3 Aide et assistance sociale

Les principales actions entreprises par l'Association au cours de 2010 peuvent être résumées comme suit :

- Contribution à l'organisation de la réception en l'honneur des agents retraités et distribution de cadeaux et dons à leur profit,
- Aide et assistance au personnel atteint de maladie grave,
- Organisation de réception en l'honneur des enfants du personnel scolarisés qui ont obtenu de bons résultats scolaires,
- Organisation d'activités sportives et culturelles,
- Gestion de la période estivale de l'été 2010 au Club de l'Office (hébergement et animation au profit des agents estivants),
- Transport médical assuré au profit des agents de l'Office ainsi que pour leurs conjoints et enfants à charge.

III-4 Pèlerinage

En 2010, 2 agents ont été choisis pour effectuer le pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam, après qu'ils aient été retenus par le système de tirage au sort appliqué par les autorités compétentes.

III-4 Couverture sociale

- **Assistance Médicale Obligatoire :**

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi 65.00 relative à la couverture sociale obligatoire, tout le personnel de l'ORMVAD est actuellement couvert par l'A.M.O.

- **Assurance- Vie :**

Le nombre d'agents ayant souscrit une assurance décès- invalidité s'élève, à fin décembre 2010, à 136 adhésions à l'assurance MCMA.

- **Mutuelle :**

L'ensemble du personnel de l'Office est adhérent aux caisses de prévoyance sociale.

III- 5 Médecins conventionnés

Afin d'assurer l'assistance sanitaire au profit de son personnel, l'ORMVAD a signé des conventions avec 4 médecins de la Santé publique. Ces médecins proposés par le Délégué du Ministère de la Santé, assurent les consultations médicales au personnel du siège et des trois arrondissements extérieurs à savoir : Had Od Frej, Sidi Bennour, et Zemamra.

AUDIT INTERNE ET CONTROLE DE GESTION

I-AUDIT INTERNE

Les principales activités entreprises de l'audit interne peuvent être présentées comme suit :

I-1. L'AMELIORATION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de l'Office a été renforcé par l'actualisation de plusieurs procédures.

Au titre de l'exercice 2010, huit procédures ont été actualisées. Six procédures portent sur le cycle distribution - taxation - facturation et recouvrement de la redevance d'eau d'irrigation à savoir :

- Procédure d'assainissement juridique de la propriété agricole ;
- Procédure de programmation d'irrigation ;
- Procédure de distribution ;
- Procédure de taxation ;
- Procédure d'infraction et police des eaux ;
- Procédure de facturation et de recouvrement de la redevance d'eau d'irrigation.

Deux autres procédures concernent les inventaires physiques des stocks et des immobilisations (catégorie : matériel, mobilier et outillage).

I-2. LE SUIVI D'EXECUTION DES RECOMMANDATIONS ET DES RESERVES ISSUES DES AUDITS DEPUIS L'EXERCICE 1994

L'ORMVAD poursuit ses efforts pour l'application des recommandations issues des audits précédents. Ces efforts peuvent être appréhendés à travers les résultats suivants :

L'état d'avancement, au 31/12/2010, de l'application des recommandations issues des audits précédents de 1994 à 2009 se présente comme suit :

- 93% des recommandations sont appliquées, soit 401 recommandations ;
- 4% des recommandations sont en cours d'application, soit 18 recommandations ;
- 3% des recommandations ne sont pas appliquées, soit 11 recommandations (1% en instance d'application et il s'agit de trois remarques acceptées par l'ORMVAD, mais leur mise en œuvre nécessite l'appui de la tutelle du fait qu'elles ne dépendent pas uniquement de l'Office, et 2% non partagées avec l'auditeur externe et concernent 8 remarques non acceptées par l'ORMVAD).

A noter qu'au titre de l'exercice 2009, les états de synthèse de l'ORMVAD ont été certifiés sans aucune réserve.

I-3. COORDINATION ET ASSISTANCE DES MISSIONS D'AUDIT EXTERNE

1. MISSION D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2009

La mission d'audit externe des deux exercices 2008 et 2009 a été attribuée au cabinet BAREME par marché n°23/2008/DK/SAICG. L'Ordre de Service début de commencement des prestations de l'audit financier et comptable de l'exercice 2009 à compter du 21/12/2009 a été notifié au cabinet le 10/12/2009.

a/ Examen du rapport d'audit externe de l'exercice 2009 (édition provisoire) :

A l'issue de sa mission, l'auditeur externe a remis son rapport d'audit comptable et financier, en édition provisoire, de l'ORMVAD pour l'exercice 2009 dans les délais impartis. L'auditeur a conclu son rapport par une certification des états financiers de l'Office sans réserve. L'ORMVAD a examiné le rapport d'audit et il a élaboré son commentaire sur les observations de l'auditeur externe appuyé par les pièces justificatives nécessaires.

La réunion du Comité d'Audit de l'ORMVAD s'est tenue le 08 juin 2010 pour examiner ledit rapport d'audit.

b/ Réception du rapport d'audit externe 2009 (édition définitive) :

Le cabinet BAREME a établi, en édition définitive, le rapport d'audit comptable et financier de l'ORMVAD, au titre de l'exercice 2009, en prenant en considération les remarques du Comité d'Audit de l'ORMVAD.

L'édition définitive du rapport d'audit a fait l'objet de la réunion du Comité d'Audit tenue le 25 juin 2010. Ce comité a accepté la version définitive du rapport d'audit après la satisfaction des remarques et observations formulées lors de sa réunion d'examen de la version provisoire dudit rapport.

2- MISSION D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2010

La mission d'audit externe des deux exercices 2010 et 2011 a été attribuée au cabinet PKF MAROC par marché n°23/2010/DK/SAICG.

L'ordre de service début de commencement des prestations de l'audit financier et comptable de l'exercice 2010 à compter du 20/12/2010 a été notifié au cabinet le 06/12/2010.

3- AUDIT DES MARCHES DE REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRIcoles AU NIVEAU DES ORMVA

La mission d'audit des marchés de réalisation des travaux d'aménagement hydro-agricoles au niveau des ORMVA – Lot n°2 : ORMVA du Tadla et des Doukkala a été confié au cabinet AGRINTER dans le cadre du marché n°15/2008/AGR/DAHA/DR.

A l'issue de sa mission commanditée par la DIAEA/MAPM, l'auditeur a présenté dans ses rapports les principaux résultats de ses investigations se rapportant à l'audit des marchés 13/2003/DK/DGR, 25/2004/DK/DA et 32/2004/DK/DA.

L'ORMVAD a examiné ces projets des rapports d'audit des marchés 13/2003/DK/DGR, 25/2004/DK/DA et 32/2004/DK/DA et il a élaboré les commentaires y afférents de concert avec les services concernés.

I-4. PILOTAGE DES TRAVAUX D'INVENTAIRE PHYSIQUE

Pour l'arrêté des comptes de l'exercice 2010, les opérations d'inventaire physique des immobilisations, des stocks et des espèces en caisses s'inscrivent parmi les opérations les plus importantes à réaliser pour l'arrêté des comptes en fin d'année. Ainsi, l'ORMVAD a procédé à la réalisation des inventaires suivants :

1- Inventaires physiques tournants des immobilisations

L'Office a poursuivi, par ses propres moyens, la réalisation des inventaires physiques tournants avec le recensement d'un inventaire exhaustif de toutes les nouvelles acquisitions de chaque exercice. Ainsi, l'exercice 2010 a porté sur la catégorie « matériel, mobilier et outillage ».

2- Inventaire physique des stocks :

Durant la période du 20/12/2010 au 31/12/2010, l'ORMVAD a recensé tous les biens consommables et marchandises.

3- Inventaire physique des espèces en caisse des régies :

L'ORMVAD a procédé au 31/12/2010 au recensement physique des espèces en caisse des régies.

I-5. ASSISTANCE A LA CLOTURE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010

Les actions entreprises peuvent être énumérer comme suit :

- Coordination et suivi de la réalisation du calendrier des travaux de rapprochement entre les données comptables et extra-comptables;
- Circularisation des partenaires économiques et sociaux de l'ORMVAD ;
- Actualisation du dossier des titres de participation de l'ORMVAD, au titre de l'exercice 2010.
- Suivi d'exécution de la note de service n°80/ORD/SA ICG du 01/10/2010 concernant la clôture de l'exercice 2010.

I-6. INSTRUCTION DES REQUETES

Au titre de l'exercice 2010, 03 requêtes ont été instruites. Ces requêtes ont été sanctionnées par des rapports communiqués à la direction.

II. CONTROLE DE GESTION

Les principales activités en matière du contrôle de gestion ont porté essentiellement sur :

II-1 ELABORATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DE L'OFFICE

Le rapport d'activité de l'ORMVAD au titre de l'exercice 2009 a été élaboré et transmis aux différentes entités pour validation.

II-2 ELABORATION DU DOSSIER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORMVAD

Le dossier du Conseil d'Administration a été élaboré et communiqué à la DF le 08/05/2009.

II-3 ELABORATION DU PV DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORMVAD

Suite à la tenue de la réunion du Conseil d'Administration de l'ORMVAD de l'exercice 2009, en date du 18/08/2010, l'Office a élaboré le PV de ladite réunion et transmis le 01/10/2010 à la DF pour approbation et signature de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, président du Conseil d'Administration de l'ORMVAD.

II-4 SUIVI D'EXECUTION DES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration de l'ORMVAD de l'exercice 2009, dans sa session du 18/08/2010, l'ORMVAD a assuré sa diffusion auprès des différents membres dudit Conseil d'Administration et a élaboré une matrice pour le suivi mensuel de l'exécution des décisions et recommandations.

II-5 ETABLISSEMENT DU RAPPORT DE PERFORMANCES TECHNIQUES ET FINANCIERES DE L'ORMVAD POUR L'EXERCICE 2009.

Conformément au canevas transmis par la DDGI (Cf envoi n°208/DDGI/SAGI du 21/6/2006), l'ORMVAD a élaboré le rapport de performances techniques et financières de l'ORMVAD au titre l'exercice 2009. Ledit rapport a été transmis à l'DIAEA, par envoi n°2697/SAICG en date du 01/10/2010, et à la DF suite à son envoi n°110/DF/DCG/SCGF du 10/07/2009.